

Zeitschrift: Schweizer Hotel-Revue = Revue suisse des hotels
Herausgeber: Schweizer Hotelier-Verein
Band: 36 (1927)
Heft: 17

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

SCHWEIZER HOTEL-REVUE

REVUE SUISSE DES HOTELS

N^o 17
BASEL, 28. April 1927

N^o 17
BASEL, 28 avril 1927

INSERATE: Die einspaltige Nonpareillezeile oder deren Raum 45 Cts. Reklamen Fr. 1.50 per Zeile. Bei Wiederholung entsprechender Rabatt.
ABONNEMENT: SCHWEIZ: jährl. Fr. 12.— halbj. Fr. 7.— vierteljährlich Fr. 4.— monatlich Fr. 1.50 Zusatzt für Postabonnements 30 Cts. AUSLAND bei direktem Bezug jährlich Fr. 15.— halbj. Fr. 8.50, vierteljährlich Fr. 5.— monatlich Fr. 1.80; Postabonnemente: Preise bei den ausländischen Postämtern erfragen. Für Adressänderungen ist eine Taxe von 30 Cts. zu entrichten.

Organ und Eigentum
des Schweizer
Hotellier-Vereins



Organe et propriété
de la Société suisse
des Hôteliers

Erscheint jed. Donnerstag

Sechsunddreissigster Jahrgang
Trente-sixième année

Paraît tous les jeudis

ANNONCES: La ligne de 6 points ou son espace 45 cts. réclames fr. 1.50 par ligne. Rabais proportionnel pour annonces répétées.
ABONNEMENTS: SUISSE: douze mois fr. 12.—, six mois fr. 7.—, trois mois fr. 4.—, un mois 1 fr. 50. Abonnements par la poste en Suisse 30 cts. en plus. Pour l'ÉTRANGER: abonnement direct 1 an, 15 fr.; 6 mois, 8 fr. 50; 3 mois, 5 fr.; 1 mois, 1 fr. 80. Abonnement à la poste: demander le prix aux offices de poste étrangers. Pour les changements d'adresse il est perçu une taxe de 30 centimes.

Postcheck- & Giro-
Konto No. V. 85.

Redaktion und Expedition: Aeschengraben No. 35, Basel.
Verantwortlich für Redaktion und Herausgabe: Dr. Max Riesen.

TÉLÉPHONE
Safran No. 11.52

Rédaction et Administration: Aeschengraben No. 35, Bâle.
Gedruckt beim Verlag Otto Walter, A.-G., Olten.

Compte de chèques
postaux No. V. 85.



Todes-Anzeige

Den verehrlichen Vereinsmitgliedern machen wir hiermit die schmerzliche Mitteilung, dass unser Mitglied

Herr

E. Botz-Bühler

Besitzer des Hotel Jura
Interlaken

am 21. April im Alter von 63 Jahren an einem Herzschlag gestorben ist.

Indem wir Ihnen hievon Kenntnis geben, bitten wir, dem Heimgegangenen ein liebevolles Andenken zu bewahren.

Namens des Zentralvorstandes:
Der Zentralpräsident:
H. Haefeli.



Hotelliers hütet Euch

vor den tagtäglich sich vermehrenden schwindelhaften Inseratenjägern und vor unnützer Reklame überhaupt.

Auskünfte über Reklamesachen und Reisebureaux erteilt an Mitglieder das Zentralbureau des Schweizer Hotellier-Vereins Basel.

Mitglieder-Bewegung Mouvement des membres

Neuanmeldungen — Demandes d'admission. Beifügen
Lits:

Mlle. Helène et Isabelle Perrier, Pension Coupier, Genève	30
M. Max Anders, Hôtel Fédéral, Genève	36
Hr. Louis Tüller, Hotel Belleverre - Seehof, Gstaad	30
Frau Augusta Kemper, Pension Ingeborg, Locarno	35
Mme. R. Zucchini-Rampoldi, Hotel-Pension "du Midi", Lugano-Cassarate	15
Hr. Fred. Gaensslen, Hotel Fédéral au Lac, Luzern	60
Mme. Vve. E. Stern-Béraneck, Hôtel Mirabeau, Montreux-Clarens	50
Frau Wwe. Cl. Siegrist-Hupfer, Pension Waldheim, Vitznau	20
M. César Ferrazini, Swiss Hotel, Delhi (Indien)	P.M.

Zur Volksabstimmung vom 15. Mai.

Grundzüge des Automobilgesetzes.

Trotzdem der Abstimmungslag über das neue eidgenössische Automobilgesetz vor der Türe steht, sind die Grundzüge der Vorlage, wie gelegentliche Zuschriften beweisen, auch in Kreisen der Hotellerie da und dort noch sehr mangelhaft bekannt. Wir stellen daher, zur Ergänzung der in den letzten Nummern hier enthaltenen Ausführungen, zwecks weiterer Aufklärung im nachstehenden die leitenden Gesichtspunkte zusammen, die der nahezu fünfjährigen parlamentarischen Beratung der Vorlage als wegleitende Richtschnur gedient, indem wir dabei dem eingehenden Referat folgen, das Bundesrat Häberlin am 3. April vor starkbesuchter

Volksversammlung in Weinfelden über das neue Gesetz hielt.

Öffnung der Durchgangsstrassen.

Das Gesetz ermächtigt die Bundesrat, nach Anhörung der Kantonsregierungen bestimmte für den allgemeinen Durchgangsverkehr notwendige Strassen in vollem oder beschränktem Umfange offen zu erklären. Es ist dies ein Verkehrspostulat erster Ordnung, das namentlich den Interessen des Fremdenverkehrs und dem Wesen der modernen Verkehrsentwicklung entspricht, die keine kantonalen Schlagbäume mehr verträgt. Dass diese Bestimmung den Automobilverkehr fördert, geht u. a. daraus hervor, dass der Kanton Graubünden bei der blossen Voraussicht des neuen Gesetzes seine Durchgangsstrassen öffnete und nicht erst den Bundeszwang abwartete. Dank des Automobilgesetzes wird aber auch der Wegfall der Spezialgebühren kommen, die verschiedene Kantone auf Durchgangsstrassen noch erheben. Als Ersatz winkt ihnen für die Zukunft der Anteil am Benzinzoll, sowie für vier Kantone die Verdoppelung der Bundesbeiträge an den Unterhalt ihrer Alpenstrassen.

Einheitlichkeit der Verkehrsvorschriften.

Ein ebenso wichtiger Programmpunkt des neuen Gesetzes ist die durch die Entwicklung bedingte Vereinheitlichung der Verkehrsbestimmungen für Kraftwagen und Fahrrad auf dem Gebiete der ganzen Schweiz. Die Gegner der Vorlage haben diesbezüglich auf das interkantonale Automobilkonkordat verwiesen, das die Einheitlichkeit bereits gewährte. Allein dieser Einwand ist unzutreffend, denn fünf Kantone sind dem Konkordat nicht beigetreten und andere haben es durch Sonderbestimmungen über die zulässige Geschwindigkeit, über Bereifung, Belastung, Haftpflicht etc. durchlöchert, sodass es als Unterlage zu Verhandlungen mit dem Ausland betr. die internationale Regelung der Verkehrsregeln nicht mehr taugt. Denn diese setzen voraus, dass unser Land selbst einheitliche Bestimmungen für den Auto- und Fahrradverkehr besitzt.

Fahrtgeschwindigkeiten.

Dieser Punkt interessiert in besonderem Ausmasse die sämtlichen Strassenbenützer. Durch Erhöhung der bisher zulässigen Höchstgeschwindigkeit, die ohnehin nicht immer eingehalten wurde, von 40 auf 50 km pro Stunde kommt das Gesetz den modernen Bedürfnissen im Rahmen des Möglichen entgegen. Auch die 20–35 km. für Lastwagen (je nach Bereifung) genügen den Anforderungen und tragen dem derzeitigen Zustand der Strassen Rechnung, die nicht vorzeitig ruiniert werden dürfen, wenn anders man schwere Verkehrshemmungen vermeiden will. Die eidg. Postverwaltung geht in diesem Punkte mit gutem Beispiel voran, indem sie ihre Camions und Autocars auf 32 km Maximalgeschwindigkeit plombierte. — Was sodann die Verpflichtung zur Anbringung von Geschwindigkeitsanzeigern anbelangt, darf hervorgehoben werden, dass 90 Prozent aller neuen Wagen heute schon von der Fabrik aus damit versehen werden. Desgleichen zu einem hohen Prozentsatz auch die Molorfahräder, für welche das Gesetz diesbezüglich keine Verpflichtung enthält.

Polizeivorschriften.

Wenn dem neuen Gesetz gelegentlich der Vorwurf gemacht wird, es sei ein „Polizeigesetz“, so kann man sich kaum ein Verkehrsgesetz vorstellen, das weniger Polizeivorschriften aufweist als die Vorlage. Die Opponenten wollen denn auch nicht wenig, sondern mehr Polizeivorschriften, aber meist solche gegen die Fussgänger. Dieser Forderung könnte indessen praktisch in nennenswerterem Umfange kaum nachgegeben werden. Die Vorlage geht denn auch in den Strafbestimmungen nicht über die kantonalen Ansätze hinaus. Für Zuwiderhandlungen gegen die Verkehrsvorschriften des Gesetzes sind Bussen bis Fr. 200, in schweren Fällen oder bei Rückfall Gefängnis bis zu 10 Tagen oder Bussen bis zu Fr. 500 vorgesehen, für

Strolchenfahrten bis zu 3 Monaten Gefängnis oder Fr. 3000 Busse, was nur dem Rechtsempfinden des Volkes entspricht.

Haftpflicht und deren Versicherung.

Ueber die Haftpflichtversicherung der in die Schweiz einreisenden Automobile und deren mögliche Regelung zu sehr günstigen Bedingungen sind hier in der Vornummer beachtenswerte Ausführungen aus der Feder eines Versicherungsfachmannes gebracht worden, die manche Befürchtungen in Kreisen des Fremdenverkehrs zerstreut haben dürften. — Das neue Gesetz geht bei der Lösung des Problems der Haftpflicht vom Standpunkte des Gemeinwohls aus. Die Neuregelung soll nach Bundesrat Häberlin jener Härte vorbeugen, dass bei einem Zufallunglück, bei dem ein Verschulden des Fahrers nicht nachgewiesen werden kann, der Ueberfahrene keinen Schadenersatz erhält, d. h. die Unfallfolgen allein zu tragen hat. Um dieser unbilligen Härte entgegenzuwirken, bringt daher das Gesetz die Haftung des Automobilhalters für alle Fälle, in denen nicht höhere Gewalt, ein grobes Verschulden des Geschädigten oder ein Verschulden eines Dritten vorliegt. Nun kann sich aber der Automobilist gegen diese erhöhte Haftpflicht durch Versicherung decken, wozu er schon bisher verpflichtet war. Das Opfer, das ihm durch das neue Gesetz in dieser Richtung zugemutet wird, ist aber nicht besonders gross, da die Erhöhung der Prämie bloss etwa 20–30 Prozent der bisherigen Prämienansätze betragen wird. Nach den Angaben von Versicherungsgesellschaften werden sich die Prämien für Wagen von zwischen 4 und 25 Pferdestärken auf nicht mehr als 125 bis 250 Franken belaufen, was auf die Gesamtunterhaltskosten eines regelmässig gefahrenen Wagens zirka 1 ½ bis 3 % ausmacht.

Die in die Schweiz einreisenden ausländischen Automobilisten, deren Behandlung unsere Leser naturgemäss ganz besonders interessiert, dürften, wie an dieser Stelle bereits angeführt wurde, die Formalitäten der nunmehr obligatorischen Haftpflichtversicherung ohne irgendwelche Plackereien und zu Gebühren, die für jedermann tragbar sind, beim Grenzübergang erledigen können. Der Bundesrat wird die notwendigen Anordnungen hierfür treffen; er ist befugt, zur Deckung der Versicherungskosten entsprechende Eingangsgebühren festzusetzen und wird deren Höhe sowie die Formalitäten zweifellos in einer Art regeln, dass dadurch kein fremder Automobilist vom Besuche unseres Landes abgehalten wird. Den Zusicherungen, die seitens der Behörden dieserhalb vorliegen, darf rückhaltlos vertraut werden.

Wie werden die fremden Automobile im Ausland behandelt?

Um unsere Leser auch über diesen Punkt näher zu orientieren, haben wir entsprechende Erkundigungen eingezogen. Das erhaltene Antwortmaterial lässt sich wie folgt zusammenfassen: Deutschland erhebt auf ausländischen Automobile, die zu vorübergehendem Aufenthalt einreisen, eine Kraftfahrzeugsteuer, die für Personwagen bei einem Aufenthalt bis zu zwei Tagen 5 Mk., bis zwei Wochen 20 Mk., bis ein Monat 30 Mk. und bis zwei Monate 60 Mk. beträgt. — In Frankreich erhalten die ausländischen Automobilisten bei der Einreise vom Zollamt einen Passierschein für eine beschränkte Dauer, deren Länge sie innerhalb des Maximums von 60 Tagen selbst bestimmen können. Die Taxe dieses Passierscheins beträgt Fr. 10 pro Tag. Nach Ablauf des Passierscheins sind bei den zuständigen Amtsstellen Zirkulationsscheine zu beziehen, deren Gebühr 80 Cts. per Tag und Pferdekraft beträgt. — Oesterreich verlangt als Bundesstaat von den fremden Automobilen keine besondere Abgabe. Nur das Land Tirol erhebt pro Tag und Sitzplatz eine Gebühr von 60 Groschen als Beitrag an den Strassenunterhalt, wobei die Abgabe mindestens 10 Tage entrichtet werden muss. — Belgien erhebt eine Taxe von Fr. 10 pro Tag und Dänemark hat die obligato-

rische Versicherung für ausländische Automobile bereits eingeführt. In andern Staaten sind dahinzuhelende Gesetzesvorlagen in Bearbeitung.

Vorschriften über die Fahrräder.

Das Gesetz regelt auch den Verkehr mit Fahrrädern. Die Radfahrer müssen wie bisher ein Kontrollschild führen, dagegen wird die besondere Ausweisarte abgeschafft. Die Erhebung der Gebühren aber fällt in die Kompetenz der Kantone (denn der Bund erhebt auf Fahrräder keine Gebühren) und es kann daher zur Beseitigung derselben nur auf kantonalem Boden vorgegangen werden. Da indes bei einer Verwerfung der Gesetzesvorlage die Kontrollschilde wie die Ausweisarten des Konkordates bleiben, sollte man meinen, die Radfahrerkreise hätten alles Interesse an der Annahme der Vorlage.

Bundesbeiträge an Automobilstrassen.

Einigen besonders hervorretenden Bestandteilen des Gesetzes bildet endlich noch Art. 66, welcher den Bund ermächtigt, Einnahmen, die ihm aus dem Autoverkehr zufließen, den Kantonen ganz oder teilweise abzutreten. Dabei kommt vor allem der Benzinzoll in Frage, der zu einem Viertel den Kantonen überlassen werden soll. Bereits ist hierüber ein Bundesbeschluss in Vorbereitung. Die Kantone geben pro Jahr für den Mehrerhalt der Strassen (zufolge des Autoverkehrs) zirka 21 Millionen aus. Davon entrichten die Automobilisten an Steuern und Gebühren 12 Millionen; wenn den Kantonen daher noch der Bund einige Millionen aus dem Benzinzoll abgibt, so steht ihre eigene Belastung ungefähr im richtigen Verhältnis zu ihren finanziellen Kräften und zu den Vorteilen, welche ihnen ihre Souveränität im Strassenwesen verschafft. Die Beiträge des Bundes aber werden darüber hinaus auch einer wirksamen Förderung des Baues und zweckmässigen Unterhalts der Strassen dienlich sein.

Alles in allem ergibt eine genaue Durchsicht der Vorlage, dass das neue Gesetz nicht gegen die Automobilisten und Radfahrer geschaffen wurde, sondern für sie so gut wie für die andern Strassenbenützer. Sein oberster Grundsatz, Ordnung zu schaffen für alle und unter allen, kann von der Gesamtheit des Volkes jedenfalls nur gebilligt werden.

Die Londoner Handelskammer und der Reiseverkehr.

Wie man uns mitteilt, hat sich kürzlich innerhalb der Handelskammer in London eine Reisesektion gegründet mit dem Zweck, in Grossbritannien und dem Ausland Gesellschafts- und Einzelreisen zu organisieren unter Führungnahme und Zusammenarbeit mit den am Reiseverkehr interessierten Organisationen und Geschäftsunternehmen. Dem permanenten Komitee der Sektion gehören auch Vertreter von Bahn- und Schiffsahrtsgesellschaften sowie bekannter Reisebureaux an. Die Sektion „Reiseverkehr“ der Handelskammer stellt sich Interessenten, Gesellschaften und Abordnungen von Verbänden, die England Besuche abzustellen gedenken, zur Auskunftserteilung jeder Art zur Verfügung und ist auch dankbar für Informationen über allfällige Erschwerungen und Hindernisse, die sich dem Verkehr nach England hemmend entgegenstellen.

Vermehrter Käsekonsum in den Hotels.

Zu diesem Thema, das Ende letzten Jahres in unserem Blatte eingehend behandelt wurde, wird uns aus Kreisen der Milchproduzenten als Beweis, dass in manchen Hotels dem wichtigen Nahrungsmittel Käse zu wenig Aufmerksamkeit geschenkt werde, eine aus dem Auslande stammende, an den Direktoren einer schweizer Molkerei-Schule gerichtete Postkarte zugestellt, die wie folgt lautet:

Sehr geehrter Herr! Soeben erzählt man mir als auffallend, dass im Käseland Schweiz



A nos Sociétaires

Nous avons le vif regret de vous faire part de la perte douloureuse que vient d'éprouver notre Société en la personne de notre membre

Monsieur

Théophile Rouge

Propriétaire de l'Hôtel Alpina à Caux

décédé le 18 avril 1927, à l'âge de 58 ans, après une longue et pénible maladie.

En vous donnant connaissance de ce qui précède, nous vous prions de conserver un souvenir bienveillant de notre collègue défunt.

Au nom du Comité central:

Le Président central:

H. Haefeli.

Avis aux Sociétaires

Tourisme anglo-suisse.

D'après un communiqué de l'Office national suisse du tourisme, la Chambre de commerce de Londres a institué une section spéciale pour l'organisation des voyages. Le but de la nouvelle institution est de préparer des excursions en Grande-Bretagne et à l'étranger, ainsi que d'entrer en relations à cet effet avec toutes les associations et entreprises intéressées à l'industrie du tourisme. En vue d'obtenir ce résultat a été créé un comité permanent, qui comprend entre autres les représentants de nombre de compagnies de navigation et de chemins de fer et de la plupart des principales agences de voyages.

La section de l'organisation de voyages auprès de la Chambre de commerce de Londres se met à la disposition des sociétés et délégations qui se proposent de visiter la Grande-Bretagne, de manière à leur faciliter leurs déplacements. Elle désire aussi être informée des difficultés qui s'opposent éventuellement au trafic voyageurs à destination de la Grande-Bretagne.

Pour la votation populaire du 15 mai.

Les points principaux de la loi sur la circulation automobile.

Bien que nous soyons bientôt à la veille de la votation populaire qui décidera du sort de la loi sur la circulation des véhicules à moteur et des cycles, nous avons pu nous convaincre de diverses manières, et notamment par des correspondances, que les principales dispositions elles-mêmes de la loi sont insuffisamment connues dans divers milieux de l'hôtellerie. Complétant les indications données dans nos deux derniers numéros, nous publions aujourd'hui un bref exposé dont les grandes lignes sont tirées d'un discours prononcé le 3 avril à Weinfelden par M. le conseiller fédéral Haebelin.

Ouverture des routes de grand trafic. La loi autorise le Conseil fédéral, après avoir entendu les gouvernements cantonaux intéressés, à décréter l'ouverture, complète ou limitée, au trafic automobile, de certaines routes de grand trafic. Cette disposition est d'une importance primordiale pour la circulation touristique automobile, jusqu'à présent souvent gênée par les restrictions cantonales. Tel était le cas il y a peu de temps encore dans le canton des Grisons. L'ouverture obligatoire de ces routes entraînera automatiquement la suppression des taxes cantonales de passage, qui seront remplacées et est vrai par le versement aux cantons d'une part des droits d'entrée sur la benzine. Il y a lieu ici de tenir compte également du doublement proposé de la subvention fédérale pour l'entretien des routes alpines internationales.

Concordat automobile. La nouvelle loi mettra de l'uniformité dans les prescriptions sur la circulation des automobiles et des cycles dans toute la Suisse. Les adversaires de la loi font observer à ce propos qu'il existe déjà un concordat sur la matière. Mais cinq cantons n'ont pas adhéré à ce concordat et plusieurs cantons concordataires ont édicté des dispositions spéciales sur la vitesse autorisée, les bandages, la limite de charge des véhicules, la responsabilité civile, etc. Avec toutes ses divergences, le concordat ne pourrait pas être utilisé comme base de négociations avec l'étranger pour la régularisation internationale de la circulation automobile. Pour discuter avec nous, les autres Etats veulent que nous ayons tout d'abord une réglementation uniforme.

La vitesse tolérée. Ce point de la loi intéresse tous les usagers de la route. La loi élève l'allure maximum des automobiles de tourisme de 40 à 50 km. à l'heure, se rapprochant ainsi notablement des possibilités créées par la modernisation des véhicules. La vitesse des véhicules lourds, fixée de 20 à 35 km. à l'heure suivant les bandages, ne saurait prêter à critique. Une certaine limitation est indispensable du reste pour maintenir nos routes dans un état convenable, suffisant pour assurer la sécurité de la circulation. L'administration des postes a pris les devants en plombant ses camions et autocars à 32 km. de vitesse maximum. En ce qui concerne l'obligation de munir les véhicules à moteur de compteurs kilométriques, il faut remarquer qu'aujourd'hui déjà le 90 % des voitures neuves sont munies de cet indicateur par les fabricants elles-mêmes.

Prescriptions de police. Beaucoup reprochent à la loi d'être trop « policière ». En réalité, il est difficile de se représenter une loi sur la circulation contenant aussi peu de prescriptions de police. De nombreux opposants du reste ne réclament pas moins de prescriptions, mais d'avantage, s'appliquant naturellement aux piétons et autres usagers de la route. Les sanctions prévues par la loi n'ont assurément rien d'exagéré. Les nombreux accidents qui remplissent les colonnes des journaux imposent des mesures contre les abus commis par certaines catégories de chauffeurs imprudents, insoucians du danger, méprisant les droits et la vie de leurs semblables. Les bons conducteurs n'ont rien à craindre des dispositions policières de la nouvelle loi.

La responsabilité civile et l'assurance contre ses risques. Les adversaires de la loi prétendent que l'obligation de l'assurance contre les risques de responsabilité civile impose des charges trop lourdes et éloignera de notre pays les automobilistes étrangers. Nous avons déjà fait ressortir que les primes d'assurance seraient minimes et que leur taux ne serait nullement de nature à effrayer un automobiliste. Les auteurs de la loi se sont placés ici au point de vue de l'intérêt général. Il arrive assez fréquemment, par exemple, que la responsabilité du conducteur d'auto dans un accident ne puisse être démontrée. Avec l'assurance obligatoire, la victime ou sa famille sont sûrs néanmoins de recevoir une indemnité équitable. L'assurance couvre la responsabilité de l'automobiliste chaque fois qu'elle est engagée, c'est-à-dire lorsqu'il n'arrive pas à prouver que l'accident est dû à la force majeure, ou bien à une faute grave de la victime ou d'un tiers. L'augmentation des primes à payer par l'automobiliste pour se couvrir de la responsabilité augmentée prévue dans la loi ne dépasse pas le 15 à 20 % des primes à payer actuellement sous le régime de la responsabilité plus limitée. D'après les calculs de compagnies d'assurances, les primes pour les voitures de 4 à 25 chevaux peuvent être évaluées de 125 à 250 francs, ce qui représente du 1/2 au 3/4 du total des frais d'entretien.

Comme nous l'avons relevé déjà, l'assurance ne causerait aucunement des ennuis et des vexations aux automobilistes étrangers venant en Suisse. Le montant des primes serait très modéré et les formalités, fort simples au surplus, s'accompliraient au passage en douane. Le Conseil fédéral aurait du reste le droit d'organiser les formalités à remplir par les étrangers d'une manière aussi facile et courtoise que possible. En tout cas il serait fait en sorte — nous avons reçu à ce sujet des assurances suffisantes — qu'aucun automobiliste étranger ne renonce à venir en Suisse à cause des dispositions de la nouvelle loi concernant l'assurance obligatoire.

Du reste, il ne faudrait pas s'imaginer que les automobilistes étrangers n'aient aucune taxe à payer en entrant dans les autres pays. L'Allemagne prélève sur les automobiles étrangères qui entrent temporairement sur son territoire un impôt sur les véhicules à moteur qui, pour les autos de tourisme, est de 5 marks jusqu'à deux jours, de 20 marks jusqu'à deux semaines, de 30 marks jusqu'à un mois et de 60 marks jusqu'à deux mois. — En entrant en France, les automobilistes étrangers reçoivent en douane un certificat de passage dont l'automobiliste fixe lui-même la durée jusqu'au maximum de 60 jours. La taxe perçue est de 10 fr. français par jour. A l'expiration de la période indiquée dans le certificat, l'automobiliste doit se procurer auprès des organes compétents un permis de circulation, frappé d'une taxe de 80 centimes par jour et par cheval de force. — L'Autriche elle-même ne prélève aucune taxe sur les automobiles étrangères. Mais le Tyrol perçoit une taxe de 60 Groschen par jour et par place comme contribution à l'entretien des routes, la taxe devant être payée pour un minimum de dix jours. — En Belgique, la taxe est de 10 fr. par jour. Le Danemark a introduit l'assurance obligatoire pour les automobiles étrangères. D'autres Etats préparent des lois dans le même but.

Les bicyclettes. La loi contient également des dispositions relatives aux cyclistes. Elle maintient notamment la plaque de contrôle actuelle, mais supprime la carte. Quant aux taxes à payer par les cyclistes, elles sont de la compétence cantonale et c'est sur ce terrain que les opposants devraient agir. En tout cas, si la loi est rejetée, les plaques de contrôle subsisteront et en plus la carte concordataire, de sorte que les cyclistes qui voteront contre la loi nuiront à leurs propres intérêts.

Subventions fédérales pour les routes. L'article 6 de la loi autorise la Confédération à abandonner aux cantons, pour l'entretien de leurs routes, tout ou partie des recettes qu'elle tirera du trafic automobile. Il s'agit ici notamment des droits d'entrée sur la benzine, dont le quart reviendrait aux cantons. Un arrêté fédéral sur la matière est en préparation. On a calculé que l'introduction de la circulation automobile a imposé aux cantons un surcroît de dépenses, pour leurs routes, de 21 millions par an. Sur cette somme, les automobilistes payent en impôts et taxes environ 12 millions. Si la Confédération fournit les subsides prévus, les charges restant aux cantons ne seraient aucunement disproportionnées à leurs droits souverains en matière de routes. Au surplus, les automobilistes ne doivent pas perdre de vue que les subventions fédérales provoqueraient nécessairement des améliorations de routes et des constructions nouvelles, ce qui serait tout à leur avantage.

Si l'on étudie la loi sans parti pris, on peut se convaincre qu'elle n'a pas été élaborée contre les automobilistes et les cyclistes, mais en somme à leur profit, tout en cherchant à sauvegarder les intérêts légitimes des autres usagers de la route. Son but essentiel, créer plus d'ordre et plus de sécurité dans la circulation routière, ne peut qu'être approuvé par l'ensemble des citoyens.

Saffa.

Ce mot à l'allure exotique est formé des lettres initiales de la dénomination allemande de l'Exposition suisse du travail féminin, qui aura lieu à Berne en automne 1928. C'est la première fois qu'une exposition de ce genre se verra en Suisse. Le travail féminin dans l'industrie hôtelière y sera mis en relief dans le groupe du commerce.

On a envisagé jusqu'à présent de donner une idée concrète de ce vaste champ d'activité au moyen de tableaux, d'images, de photographies, de statistiques. Il s'agit avant tout de ne pas laisser se disperser les efforts et d'organiser l'ensemble d'une façon méthodique et qui fasse réellement impression. Qui nous aidera à trouver le meilleur chemin pour arriver à ce but ?

Nous espérons que, dans toutes les régions du pays, de nombreuses dames et jeunes filles de l'hôtellerie voudront bien s'intéresser à notre entreprise et nous accorder leur appui.

Mme J. Lauener-Reichen, Jaegerweg, à Muri, près Berne, et le Bureau de la « Saffa », Zeughausgasse 31, à Berne, fournissent tous les renseignements désirables et enregistrent avec plaisir les suggestions nouvelles qui leur sont présentées. (Communiqué).

Pour la propagande suisse en Tchécoslovaquie.

Une nouvelle agence de l'Office suisse du tourisme.

Entre l'Office national suisse du tourisme à Zurich et la Société tchécoslovaque de voyages et de transports « Cédok » à Prague a été conclue, le 29 mars 1927, une convention chargeant la société précitée de l'installation, de l'organisation et de la gestion d'une agence destinée à représenter en Tchécoslovaquie les intérêts du trafic et du tourisme suisses. La convention est entrée en vigueur déjà le 1er avril. Elle est valable pour une année et se renouvelle d'année en année par tacite reconduction, sauf avertissement contraire préalable de trois mois.

Les engagements réciproques des deux parties contractantes sont réglés en 22 articles.

La société « Cédok » met à la disposition de l'Office national suisse du tourisme une partie de ses locaux, conformément à des arrangements spéciaux pris par le Consulat de Suisse à Prague. Elle y installe un comptoir avec guichet où un employé donnera les renseignements sur la Suisse. L'ameublement, le loyer, les frais de bureau et d'assurance sont à la charge de la « Cédok ».

L'agence de l'O. S. T. à Prague sera gérée par un employé — éventuellement une employée — de nationalité suisse, nommé par la société « Cédok », d'entente avec le Consulat de Suisse à Prague et l'Office suisse du tourisme à Zurich. Son activité sera contrôlée par le Consulat.

La société « Cédok » s'engage à déployer la plus grande activité possible en vue d'augmenter l'afflux des touristes vers la Suisse, individuellement ou en voyages collectifs. Son propre personnel donnera, au siège de toutes ses succursales en Tchécoslovaquie, les renseignements et explications désirables concernant le tourisme suisse et distribuera le matériel de propagande qui lui sera fourni par l'Office national suisse du tourisme, la Société suisse des hôteliers, les bureaux suisses de renseignements et les entreprises suisses de transports.

L'activité de l'agence de l'O. S. T. à Prague, et plus spécialement de l'employé suisse, comprend notamment : les renseignements écrits, oraux et téléphoniques concernant les voyages en Suisse, les conditions de séjour dans ce pays, les stations climatiques et balnéaires, les manifestations sportives, les établissements publics et privés d'instruction ; la diffusion méthodique du matériel de propagande ; la publication d'articles dans la presse ; l'entretien de bons rapports avec les agences de voyages et de transports ; la diffusion d'affiches — réclame ; l'exposition d'agrandissements photographiques et de vues lithographiques ; l'organisation de conférences avec projections lumineuses et la diffusion de films cinématographiques relatifs à la Suisse.

Une enseigne portant l'inscription : « Agence de l'Office national suisse du tourisme » est placée au-dessus de la porte d'entrée ou d'une vitrine du bureau principal de Prague ; les succursales de la « Cédok » sont autorisées à mentionner qu'elles représentent l'Office national suisse du tourisme.

La réclame payante dans les journaux et revues, les taxes d'exposition d'affiches — réclame, les frais de port, etc. sont à la charge de l'O. S. T., de même que le traitement de l'employé suisse.

Le service de renseignements et de propagande s'effectuera d'une manière tout à fait impartiale, sans aucune préférence pour l'une ou l'autre région de la Suisse. La « Cédok » ne peut recevoir aucune subvention de localités, de sociétés de développement, d'entreprises de transport et d'hôtels de la Suisse. Le matériel de propagande ne concernera pas seulement le tourisme et l'hôtellerie, mais aussi les établissements d'instruction, le commerce, l'industrie, etc.

La société « Cédok » fera des propositions à l'O. S. T. en vue du développement du tourisme vers la Suisse ; elle suivra régulièrement les journaux et recueillera les nouvelles tendances qui seraient de nature à nuire à la Suisse. Elle enverra à Zurich des rapports périodiques trimestriels.

Cette convention constitue un heureux élargissement du rayon d'activité de notre Office national du tourisme, d'autant plus que l'influence de la « Cédok » se manifeste également en Pologne et dans toute la Peltie

Entente. Nous nous réjouissons de cette innovation, en exprimant l'espoir qu'elle aura, le plus prochainement possible, de favorables conséquences pour la prospérité de notre industrie hôtelière suisse.

La propagande touristique suisse en Grèce.

On sait que l'Office national suisse du tourisme a une agence à Athènes.

Cette agence adresse chaque mois des envois de brochures et de prospectus aux plus importantes agences de voyages ayant des succursales à Athènes. Elle alimente également en matériel de propagande les hôtels de premier ordre de la capitale, où cette action est très efficace. En effet, ces grands hôtels ne sont fréquentés que par la meilleure société de Grèce et de l'étranger, qui entreprend fréquemment des voyages d'affaires ou d'agrément.

Les affiches mises en 1926 à la disposition de l'agence de l'O. S. T. à Athènes ont toutes été exposées, bien en vue du public, soit dans les vitrines des agences de voyages, soit dans les bureaux des principaux hôtels.

La brochure « Stations balnéaires de la Suisse » a été distribuée très soigneusement au corps médical par l'obligant intermédiaire du voyageur-inspecteur d'une grande compagnie commerciale suisse, chargé spécialement de visiter les médecins. Cet opuscule a reçu le meilleur accueil et on peut s'attendre à ce que les docteurs qui l'ont reçu en fissent part pour recommander leurs malades devant faire une cure dans une station balnéaire.

Les différents bureaux de la même compagnie suisse à Patras, Volo et Salonique donnent également et volontiers tous les renseignements désirables sur la Suisse.

Le bureau de l'agence de l'O. S. T. à Athènes a reçu en 1926 d'assez nombreuses demandes de renseignements et de prospectus; il s'est efforcé de documenter le mieux possible toutes les personnes qui projetaient un voyage en Suisse.

Au courant de l'année dernière, la légation de Suisse en Grèce, à Athènes, a visé 638 passeports de ressortissants suisses se rendant en Suisse et 221 visas gratuits.

Depuis plus d'une année, la Grèce a traversé et traverse encore une crise économique et commerciale très sérieuse. Le cours moyen du franc suisse a été de 15.50. Ceci est l'un des facteurs les plus importants qui entravent la réalisation de voyages en Suisse. Aussitôt que la situation générale se sera améliorée, il est certain que l'on constatera une recrudescence du nombre des touristes grecs se rendant en Suisse. En effet, dit le dernier rapport de l'agence de l'O. S. T. à Athènes, les Grecs « admirent beaucoup la Suisse, tant pour ses beautés naturelles que pour le confort vraiment unique de ses hôtels. »

La propagande suisse en Grèce sera intensifiée encore en 1927.

Une promenade à la Foire d'échantillons.

Nous nous étions arrêtés dans notre premier article sur le seul de la Halle III; nous allons aujourd'hui la parcourir rapidement.

A droite en entrant, nous trouvons la grande exposition de la S. A. Kümmer & Matter à Aarau, qui attire immédiatement sur elle l'attention des spécialistes comme des profanes, d'autant plus qu'il se dégage des appareils électriques dressés à l'angle du vaste stand une chaleur qui surprend tout le monde au passage. Cette impressionnante collection d'appareils de cuisson et de chauffage à l'électricité est certainement l'une des choses les plus intéressantes qui soit donnée de voir dans toutes les halles. Combien d'essais, combien d'années d'expériences n'a-t-il pas fallu pour amener toute cette fabrication au degré de perfection atteint aujourd'hui! — Voici d'énormes chaudières pour la cuisson de la nourriture des porcs; voici des réservoirs à eau chaude (boiler), depuis le petit appareil de paroi jusqu'au grand réservoir d'un millier de litres; voici les fourneaux électriques de cuisine, depuis le petit modèle de ménage jusqu'aux imposantes installations pour hôtels et restaurants, avec fours à rôti, fours à pâtisserie, chauffe-assiette et autres accessoires. Et quelle variété de grils, quel choix de fours pour tous les usages! Tout cela est à la fois pratique, solide et élégant, construit de façon à économiser le courant le plus possible. Nos lecteurs connaissent pour la plupart, du reste, les produits de la maison argovienne.

A gauche de l'allée centrale s'est installée la fabrique d'appareils électriques Fr. Sauter, S. A. à Bâle, où l'hôtelier trouve tout un choix d'installations modernes: compteurs de tous genres, régulateurs de chaleur et de pression, appareils pour frigorifiques, poêles électriques à accumulation « Primulus » en cinq types différents, boiler « Cumulus », etc.

Un autre grand stand est celui de la maison Salvis, fabrique d'appareils électriques de cuisson et de chauffage, à Lucerne, qui fournit notamment de grands fourneaux de cuisine et des fours à pâtisserie pour hôtels. Ici comme dans tant d'autres domaines, on peut constater que la production suisse est insurpassable. L'abondance de l'électricité dans notre pays nous permet non seulement de lui faire trahir à toute vitesse nos plus lourds trains de chemins de fer et d'animer les moteurs de nos grandes usines comme de nos petits ateliers, mais encore de l'employer à tous les usages domestiques, à l'éclairage, au chauffage, à la cuisson. Ceci explique que nos constructeurs électriques soient encouragés plus qu'ailleurs et réalisent les progrès que nous pouvons enregistrer d'année en année.

Un stand beaucoup plus modeste dans ses dimensions, mais fort intéressant pour notre branche est celui des ateliers Electro-Chrome H. Neidhart à Zurich. Cette maison fabrique spécialement des couteaux, des fourchettes et des cuillers chromés, qui conservent leur superbe brillant même s'ils sont exposés pendant des heures ou des journées au contact d'aliments qui tachent les objets en argent pur. Le procédé de chromage rend les couteaux inoxydables, même si on les laisse tremper dans la salade ou le jus de fruits. De nombreux certificats d'hôtels, de

restaurants, d'hôpitaux, de chimistes, etc., attestent la valeur de cette fabrication comme de ces remises à neuf.

Voici plus loin les machines à laver le linge Rotor, de la Fabrique de machines et fonderie Nestlé S. A. à Nestlé. Ces lessiveuses, construites avec des tambours ayant jusqu'à 1 m. 70 de longueur et 64.5 cm. de diamètre, sont mues hydrauliquement ou à l'électricité. — La même maison fournit le « Triumph », appareil économique pour la préparation rapide des conserves. Celles-ci, grâce à ce procédé, gardent toutes les propriétés des fruits frais, leur saveur et leurs vitamines.

Tout à côté, nous trouvons l'exposition des établissements Sarina, S. A. à Fribourg, qui construisent des cuisinières à gaz de toutes grandeurs, munies d'un nouveau brûleur amovible avec robinet breveté qui assure le mélange automatique parfait entre le gaz et l'air et rend tout retour de flamme impossible.

Puis nous rencontrons le stand de la maison Schwabentanz & Co. à Zurich, articles pour hôtels, cuisines et confort offices, où l'on peut conserver toute espèce de denrées alimentaires. La maison installe les plus grandes cuisines avec leur batterie complète et leurs offices.

Voici les pratiques appareils Schell (Liestal) pour le nettoyage, le cirage et le froilage des planchers. Ils suppriment le pénible travail à genoux, dispensent de l'utilisation de la laine d'acier, économisent la cire et permettent une grande propreté dans leur emploi.

Faisons une petite halte devant les moulins à café « Mocca », de la maison Otto Benz, à Zurich. La maison fournit non seulement de grands modèles pour les épiceries, les drogueries, etc., mais des modèles spéciaux de moindres dimensions pour les hôtels, les instituts, les hôpitaux et les grandes cuisines en général. Ces appareils se distinguent par leur facture soignée, leur réglage très pratique et des innovations de construction qui en rendent l'emploi particulièrement avantageux.

Les bains constituent aujourd'hui un confort indispensable à l'hôtel. Or il est devenu facile d'y prendre non seulement des bains ordinaires, mais aussi des bains de véritables cures. La maison Heir. Jungmans, à Zurich, construit des appareils pour bains à l'acide carbonique, à l'oxygène et à bulles d'air. Ces bains sont aujourd'hui recommandés par les médecins pour faciliter la respiration, pour améliorer la circulation du sang, pour soulager les rhumatismes, pour fortifier les nerfs et pour favoriser en général le bon fonctionnement de tous les organes. L'introduction de ces appareils dans l'hôtellerie constituerait un progrès certain et indiscutable, notamment dans les stations climatiques particulièrement fréquentées par les personnes malades, fatiguées, nerveuses, asthmatiques et qui souffrent d'insomnies. Ajoutons que le coût supplémentaire de ces bains spéciaux est tout à fait minime et que l'appareil peut se transporter dans toute chambre de bain.

Parmi les assez nombreux appareils distributeurs de savon liquide, citons particulièrement celui de la S. A. « Le Lisodis », à Sainte-Croix (Vaud), qui se distingue par sa construction soignée et élégante, son manègement ingénieux et pratique. Il a déjà fait ses preuves dans nombre d'hôtels et d'autres établissements.

De fort bonnes installations et appareils sanitaires sont exposés par la maison Alb. Grunig, ingénieur à Bâle.

La maison Lange et Cie à Bienne présente des collections magnifiques d'argenterie d'hôtel et de services de table, depuis les qualités courantes aux articles de grand luxe.

Et voici de nouveau un quartier des fourneaux, mais ceux-ci demandent comme combustible du charbon ou du gaz.

C'est la fabrication de fourneaux de Suresse S. A., dont la renommée n'est assurément plus à faire dans l'hôtellerie suisse. Son exposition, très vaste, est tout à fait remarquable.

Tout auprès, ce sont les produits de la maison Vogt-Gut S. A. à Arbon et notamment ses divers spécialités pour l'hôtellerie, ses appareils « Vora » pour la cuisson au gaz, ses machines pour la lessiverie, ses tonneaux métalliques et ses travaux de chaudronnerie. Encore une marque trop connue pour que nous soyons obligés d'entrer dans des détails.

Nous achevons notre visite de la IIIe salle par le stand de la firme Autoforger S. A. à Zurich, qui nous fait voir toute une collection de glacières, cuisines et confort offices, où l'on peut conserver toute espèce de denrées alimentaires. Les maisons installent les plus grandes cuisines avec leur batterie complète et leurs offices.

Sociétés diverses

Club alpin suisse. Les comptes du C. A. S. pour 1926, le 64me exercice, accusent un solde actif de 61.267 fr. 26, sur un total de recettes de 459.102 fr. 51. L'avoir social est de 242.295 fr. 60, en augmentation de 32.328 fr. sur 1925. Les comptes de la revue du C. A. S. « Les Alpes », accusent un déficit de 18.636 fr. 95, sur un total de dépenses de 209.709 fr. 75. Les différents fonds se trouvent en général dans une situation prospère. C'est ainsi que le Fonds de secours en faveur des guides se monte à 51.574 fr. 90. En 1926, les 97 cabanes du C. A. S. ont reçu 46.076 visiteurs, soit 3221 de plus qu'en 1925.

Hôtellerie belge. L'Union syndicale des hôteliers, restaurateurs et limonadiers de Bruxelles a tenu dernièrement son assemblée générale annuelle, sous la présidence de M. Antognoli. Après l'approbation des comptes et du budget, lecture a été donnée du rapport annuel, établi par M. Louis Moysaerts, secrétaire général. Le rapport constate une augmentation réjouissante des effectifs de la société et l'importance du travail exécuté. Les organes de l'Union ont eu à s'occuper l'année dernière d'une foule de

LE COGNAC MARTELL

est le meilleur ami de la maison, il doit avoir sa place dans chaque famille pour les bons et les mauvais jours

PARCE QUE

- 1° C'est le complément le plus agréable d'un bon repas;
- 2° C'est le meilleur des digestifs;
- 3° Additionné d'eau ordinaire ou gazeuse, avec ou sans sucre, il désaltère délicieusement;
- 4° Le gourmet apprécie son arôme délicat dans les mets et les pâtisseries;
- 5° On en fait le plus exquis des grogs;
- 6° Il combat victorieusement la grippe et la fatigue.

MAISON FONDÉE EN 1715



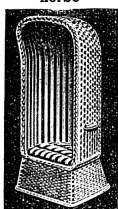
Spezialfabrik
für
Hotel-Aufzüge
jeder Art.
15 Patente
schützen unsere
Ausführung
Über
15.000 Anlagen
ausgeführt.

Aufzüge - Fabrik
Schindler & Cie., Luzern
Gegründet 1874 444

Radikalverteilung aller Arten von
Ungeziefer
Mittelversand.
J. Bürgisser
Küsnacht-Zürich

„Rapidmethode“ Englisch in 30 Stunden
Die praktische Kenntnis der englischen Sprache wird jeden Tag wichtiger und es handelt sich heutzutage nicht mehr um die Frage, ob man überhaupt Englisch lernen soll, sondern wo und wie man es leicht in kurzer Zeit erlernt. Der Leiter der Spezialschule für Englisch „Rapid“ in Luzern hat auf Grund jahrelanger Erfahrung ein ganz eigenartiges System erfinden, durch welches jedermann in seinem eigenen Heim mittelfristlich belehrenden Fernunterricht
in interessanter und leichtfasslicher Art die englische Sprache in 30 Stunden für das praktische Leben geläufig sprechen erlernt. Erfolg garantiert. 500 Referenzen. — Man verlange Prospekt mit zahlreichen Anerkennungschriften gegen Rückporto.
Spezialschule für Englisch „Rapid“ in Luzern 80.

Strandhütten, — Strandkörbe



Liegestühle, — Krankenstühle — Servierwagen, Rohmöbel

jeder wünschbaren Ausführung.
Besuch, Muster, Kataloge.
Cuenin-Hüni & Cie
Rohmöbelfabrik
Kirchberg (Kt. Bern)

Zündhölzer

Kunstfeuerwerk und Kerzen jeder Art, Schuhcreme, „Ideal“, Bodenwachs, Boden-, Stahl-, Späne, Essig-Essenz 80% etc. liefert in bester Qualität b. 11-12 u. s. G. H. Flecher, Schweizer Zündholz- und Feinwaren-Fabrik, Fehraltorf (Zsch.).
Gegr. 1860, Gold. Med. Zürich 1894. Verlangen Preisliste und Prospekte.

Leitung

eines guten Hauses für die Sommermonate, eventuell auch Winter-Berzhotel bevorzugt. Offerten unter Chiffre A. S. 2042 an die Schweizer Hotel-Revue, Basel 2.

Insrieren Ihr Erfolg!

„ISLAND“
die ideale Glacemaschine
In 10 Sekunden Gefrorenes.
Sie können sofort bedienen und ohne weitere Umstände auch mehrere Sorten herstellen.
Schweizerfabrikat
Verlangen Sie Prospekte, Referenzen und Vorführung durch
Rickert, Dintl & Co., Zürich
Telephone Hottingen 6967

Linges à bains
en pur fil et mi-fil, 135 cm de large, au mètre ou encadrés à diverses longueurs. Inscription du nom de l'établissement.
Ces linges sont meilleur marché que les linges éponge en coton, séchent beaucoup plus vite, se lavent plus facilement; ils sont extrêmement agréables à l'usage et depuis bon nombre d'années se trouvent en usage régulier dans les grands établissements de bains à Baden, Rheinfelden, etc. Spécialité de notre fabrique. Nous enverrons des linges entiers soit à l'examen soit à l'essai avec un fort rabais d'échantillon.
Tissage de Toiles fil et Mi-fil
MÜLLER & Co.
LANGENTHAL (Berne)

Naturreines
Riviera-Olivensöl
Arachidöl
Brack & Eich
Aarau
seit 1880
Lieferanten erster Hotels
Bitte Hotel-Preisliste verlangen.

Teer- & Asphalt- Makadam Gartenwege
solid, trocken, unkaufteufrei
SCHWEIZ. STRASSENBAU-UNTERNEHMUNG A.-G.
ALPNACH BAHNHOFPLATZ TEL. 1-7
BERN LAUFENSTR. 8 TEL. 1-BOULW. 34-33
ZÜRICH STEINWIESSTR. 40 TEL. 1-14-82
LAUSANNE RUE D'ETRAZ 20, TEL. 1-20-26
OLTEN SOLOTHURNSTR. 4 TEL. 1-7-88
BASEL RHEINLANDERSTR. 11, SAFRAN 23-90
AGENTUREN IN
SOLOTHURN - GENÈVE - LUGANO - LOCARNO

questions importantes. Citons notamment les diverses restrictions gouvernementales, la taxe sur les étrangers, la taxe communale sur les chambres d'hôtel, la taxe de consommation et de séjour dans les hôtels, restaurants, etc., la taxe de luxe, la taxe de transmission et la timbre de facture, la taxe sur les vins, les boissons fermentées moussues et les eaux minérales, la taxe sur les divertissements publics, la taxe d'ouverture sur les débits de boissons, la taxe internationale de l'hôtellerie et la réception de la délégation américaine, le 40^e anniversaire de l'Union syndicale, le banquet jubilaire, la Vme Exposition d'art culinaire, la Banque hôtelière, l'assurance contre la responsabilité hôtelière, l'engagement des musiciens, la réorganisation administrative de l'Union syndicale, la révision des statuts de la Fédération nationale de l'hôtellerie belge, le Guide-tarif des principaux hôtels de Belgique, la Mutualité hôtelière, etc. — De chaleureux remerciements ont été adressés à M. Moyaerts, qui depuis 40 ans consacre toute son activité et son intelligence à l'Association. — L'assemblée a procédé ensuite au renouvellement partiel du comité. M. Angonoli désirent quitter son poste présidentiel et a été proclamé président d'honneur. — Enfin a eu lieu la distribution solennelle de récompenses à 31 employés méritants, dont neuf dames. — Dans une séance spéciale, le comité a appelé à la présidence effective M. Paul Frison, qui dans son discours de remerciements a déclaré vouloir poursuivre cet idéal: donner à l'industrie hôtelière toute la dignité et tout le prestige qui lui revient.

Questions professionnelles

Chambres retenues non réservées. L'an dernier, un Anglais avait retenu par correspondance des chambres dans un hôtel de Valescure, sur la Riviera française. Quand il se présente à la date convenue, le gérant de l'établissement lui dit que les chambres retenues étaient encore occupées et lui proposa de l'installer dans un hôtel de Saint-Raphaël. Le voyageur finit par y consentir, mais on le logea dans un hôtel de troisième ordre où il refusa de rester. Il séjourna finalement dans une autre maison de la côte. L'Anglais déposa une plainte à Draguignan. En justice, le gérant du premier hôtel déclara n'avoir pu déplacer des clients malades qui occupaient les chambres retenues par le voyageur anglais. Le tribunal le condamna néanmoins à payer au plaignant une indemnité de 500 francs et aux frais du procès. Les condamnations de ce genre ne sont plus rares en France.

Mutualité hôtelière belge. Sous ce nom s'est constituée en Belgique, d'après les conseils de la Mutualité hôtelière française, une association sans but lucratif, dans le but de développer, en dehors de toute préoccupation politique, philosophique ou religieuse, la solidarité entre toutes les personnes employées à un titre quelconque dans l'industrie des hôtels, restaurants et cafés; de favoriser le progrès intellectuel, moral, matériel et professionnel dans l'hôtellerie et la restauration; et de créer entre employeurs et employés une atmosphère de collaboration confiante. L'association créera dans son sein une section de mutualité qui, moyennant une minime cotisation, assurera ses adhérents contre les ris-

ques de maladies ou d'accidents non prévus par la loi sur les accidents du travail. Elle poursuivra aussi d'accord avec le patronat, la création d'une Ecole nationale belge d'industrie hôtelière. Enfin elle va immédiatement former un bureau de placement réservé exclusivement au personnel de l'hôtellerie, tant subalterne que supérieur, où les patrons pourront s'adresser en toute confiance.

Informations économiques

Plus de volaille italienne. Des cas de peste et de choléra des oiseaux de basse-cour ayant été constatés sur divers transports de volaille provenant d'Italie, toute importation de volaille vivante d'origine italienne a été interdite depuis le 24 avril et jusqu'à nouvel ordre.

Société fiduciaire suisse de l'hôtellerie. L'assemblée des actionnaires, qui a eu lieu le 20 avril, a approuvé le rapport sur l'exercice 1926 et les propositions du conseil d'administration concernant l'affectation du résultat financier de l'exercice. Le dividende a été fixé à 5%. Les champignons dans le canton de Vaud. Il y a dans le canton de Vaud 14 localités où se tient un marché aux champignons. En 1926, on y a vendu 49.500 kg. de champignons, pour une somme approximative de 125.000 francs. Lausanne se classe en tête avec 36.024 kg.; puis viennent Montreux avec 3500 kg., Vevey avec 3.000 et Yverdon avec 2260.

Quand on serre la vis... La Société du monopole du tabac en Suède, dont la majorité des actions est entre les mains de l'Etat, a réalisé en 1926 un bénéfice net de 6 1/2 millions de couronnes, contre 11 millions en 1925. Ce grave recul est attribué à l'augmentation importante des taxes frappant les tabacs. Il n'en sera pas autrement en Suisse après l'augmentation envisagée des droits de douane.

Consommation de la viande. D'après la statistique de l'Inspectorat fédéral des viandes, on a consommé en Suisse, en 1926, une moyenne de 37 kg. 363 gr. de viande par tête de population, contre 37 kg. 290 en 1925. Cela fait un peu plus de 102 grammes par jour et par tête d'habitant. Il serait intéressant de connaître quelle est la part au moins approximative de l'hôtellerie dans cette consommation de viande.

Le coût de la vie en Angleterre. Le chiffre indicé du coût de la vie publié le 1^{er} avril par le ministère britannique du travail est le plus bas qui ait été enregistré depuis le 1^{er} janvier 1917. Le coût moyen de la vie, y compris la nourriture, l'habillement, le logement, le chauffage, la lumière, etc. est de 165 % en prenant 100 comme base pour juillet 1914. L'index était de 168 % le 1^{er} avril 1926 et de 171 % le 1^{er} mars 1927.

Les droits d'entrée. La plus-value des droits d'entrée pour 1926, de 8,8 millions par rapport à l'année précédente, s'explique par une augmentation des importations des céréales, des pommes de terre, de la charcuterie, du vin, des chaussures, des soieries, des vêtements de laine, des fers ronds et des automobiles: ces dernières seules ont produit 2,2 millions et les vins 1,5 million de plus qu'en 1925. Les droits d'entrée sur la benzine enregistrés ont augmenté de 829.000 francs.

Les vins de la Fête fédérale de chant. Pour la Fête fédérale de chant à Lausanne en 1928, la commission des subsistances, soucieuse de présenter aux chanteurs et au public des vins de fête de première qualité, a procédé à trois achats de 10.000 litres chacun, de récolte 1926, auprès de M. Ernest Rilliet à Mont-sur-Rolle, de M. Albert Vallon à Riex et de M. Eugène Duboux à Epesses. Ces vins seront mis en bouteilles au moment le plus favorable, par des spécialistes et dans les caves mêmes où ils sont actuellement logés.

Le prix du lait. L'assemblée des délégués de la Fédération des fromageries et laiteries du nord-est de la Suisse a approuvé l'augmentation d'un centime du prix de base du kilo de lait payé aux producteurs à partir du 1^{er} mai. A Zurich, le prix du lait de consommation restera fixé à 35 centimes le litre. — L'assemblée des délégués de l'Union des coopératives de laiteries et de fromageries du nord-ouest de la Suisse a voté à l'unanimité une résolution considérant l'augmentation de la Suisse de l'augmentation d'un centime et exprimant l'espoir que les autorités fédérales prendront des mesures pour régler l'importation du beurre et du bétail, ainsi que la culture du blé, de telle façon que le paysan suisse ait un revenu lui permettant de vivre normalement.

Les vins étrangers. On ne signale pas d'appréciables changements des cours dans le midi de la France, où la fermée se maintient. Les affaires semblent se ranimer quelque peu pour les Bordeaux. L'accord avec l'Allemagne engage les producteurs, qui comptent sur de fortes commandes de ce pays, à tenir leurs prix élevés. Pour le moment cependant, le commerce allemand se borne à commander des échantillons. La hausse se manifeste surtout sur le St-Emilion et le Médoc. En Champagne et en Bourgogne, le marché est plutôt calme. — Peu de modifications également en Italie où les vins de qualité, toujours recherchés, s'écoulent à des prix élevés. En Toscane, exceptionnellement, ce sont les vins courants qui sont demandés, notamment par le commerce français. — En Espagne, les stocks n'étant plus importants et la demande continuant à être forte, les prix sont nettement à la hausse.

A propos de la Foire suisse à Bâle. Le représentant à Zurich de l'Association allemande pour le commerce extérieur, dans un article sur la manière de développer le commerce allemand en Suisse, écrit notamment: «Pour les maisons de petite et de moyenne importance, le meilleur moyen de favoriser la conclusion d'affaires en Suisse consisterait à organiser des expositions collectives à la Foire de Bâle. Evidemment cette prétention est inadmissible si l'on veut conserver à la Foire de Bâle son caractère exclusivement suisse. Une exposition séparée, mais simultanée, de produits étrangers, ne pourrait que nuire à l'intérêt du public pour les produits suisses et par conséquent diminuer la participation des exposants suisses. Il en serait autrement si l'on organisait à Bâle à une autre époque, par exemple en automne, une Foire internationale. L'idée mérite d'être étudiée.

Industrie de l'automobile. On a assez répété qu'il serait chimérique pour l'industrie suisse d'espérer concurrencer l'industrie étrangère dans la construction des voitures automobiles. Mais un bel avenir pourrait s'ouvrir devant elle par la fabrication d'accessoires et de pièces détachées, comme on a pu s'en convaincre au

dernier Salon de Genève. La foule des petits stands, où les fabricants suisses étaient de beaucoup les plus nombreuses, contenaient de véritables merveilles: roulements à billes, carburateurs, phares, chaînes à neige, distributeurs d'essence et d'huile, indicateurs et compteurs, radiateurs, appareils d'éclairage et de nettoyage, enduits de vernis, etc. Notre industrie automobile serait donc plutôt une industrie d'accessoires et de pièces de précision. Dans ce domaine, les traditions et l'expérience de nos constructeurs et de notre main-d'œuvre sont des garanties positives de succès.

Les fabricants suisses de tabac à fumer, après leur assemblée du 4 avril à Berne, ont publié un communiqué dont voici les points principaux: Le nouveau droit d'entrée unique sur cette catégorie de tabac, qui serait de 3 fr. par kilo de tabac brut, constitue une sensible augmentation des droits actuels. Depuis 1920, les droits sur le tabac brut ont été augmentés déjà trois fois et ont atteint une limite extrême, au-delà de laquelle l'Etat ne doit plus compter sur une plus-value de ses recettes douanières. En effet, d'un côté le consommateur, étant donnée la situation économique générale, ne peut augmenter ses dépenses pour le tabac. D'autre part, les fabricants ne sont pas en mesure de prendre de nouvelles charges à leur compte. Si une quatrième augmentation des droits entre en vigueur, il faudra ou bien diminuer la qualité des produits pour en maintenir le prix actuel, ou bien majorer les prix de vente au détail pour maintenir la qualité. Dans les deux alternatives, on doit s'attendre à un recul de la consommation et à la décadence d'une industrie autrefois prospère, sans qu'il en résulte pour l'Etat une plus-value de ses recettes. Les fabricants ont décidé en conséquence de s'opposer à toute nouvelle élévation des droits et d'adresser à cet effet une requête motivée au Département fédéral compétent.

Nouvelles diverses

Un grand congrès à Bâle. Le comité exécutif de l'organisation sioniste, réuni dernièrement à Londres, a décidé de convoquer le prochain Congrès sioniste à Bâle. Ce congrès, le 35^{me}, commencera probablement le 24 août.

A Genève. Nous apprenons que M. H. Tosello, propriétaire de l'Hôtel Weisshorn, à St-Luc, val d'Anniviers, qui fut pendant une année chef de cuisine au Buffet de la gare de Cornavin, va exploiter à son compte, à partir du 1^{er} mai, le Restaurant de l'Argeuse, à Genève.

Radio. A fin mars, le nombre de concessionnaires de postes récepteurs de radio était en Suisse de 57.056. La station de Zurich comptait 29.850 concessions, celle de Berne 15.153, celle de Lausanne 5.065, celle de Genève 4.457 et celle de Bâle 2.551.

La saison d'hiver à Nice. Le président de la Société Gordon Hôtels, qui exploite de grands hôtels à Nice, a déclaré récemment dans une

Luzern **Hotel Wagner**
bei Bahnhof, Schiff und Post. Vorzügliches Familienrestaurant. Wasser, Jeder Komfort. C. Wagner, Eigentümer.

STAATL. FACHINGEN
Nährliches Mineralwasser
Das Gesundheitswasser!
In allen guten Hotels erhältlich.

CHOCOLADEN
COUVERTUREN
für die **Hotelküche**
waren von jeher eine Spezialität der Marke **Sprüngli**
A.G. LINDT & SPRÜNGLI
KILCHBERG B. ZÜRICH

Aufschnitt-Maschinen
neuester Konstruktion bei Schwabenland & Co. A.-G., Zürich

Das Gute bricht sich Bahn!
Kaufen Sie keine **Geschirr-Waschmaschine**
bevor Sie sich nicht überzeugt haben von der überragenden **Leistungsfähigkeit**, der einzigartigen **Arbeitsweise** und der **überbottrenen Spülwirkung** unserer neuen **automatisch arbeitenden, ausserordentlich stabil gebauten „Kreisel“-Geschirr-Waschmaschine D. R. P. a.**

Besondere Vorzüge:
Wegfall von Geschirrkörben, nur ein einziger stabil eingebauter Geschirrtäger. Das Spülwasser wird unabhängig in Filterzylindern gereinigt.
Die Reinigung des Geschirrs erfolgt nicht in der Spülflüssigkeit, sondern durch Spritzdüsen, die das Wasser mit ungeheurer Kraft gegen das zwischen ihnen durchlaufende Geschirr schleudern.
Kein Sortieren nötig; wahllos durcheinander spült, reinigt, desinfiziert, trocknet, poliert und erwärmt die Maschine alles Tafelgeschirr in einem Arbeitsgange bis zu 3000 Stück in der Stunde.
Grösste Wirtschaftlichkeit.
Nachweisliche Ersparnis an Personal, Geschirrbuch, Trockentücher, Zeitaufwand. Schnellste Wiedereinbringung der Anschaffungskosten, daher beste Kapitalanlage.
Einige Referenzen:
Buffet-Restaurants in Köln, Hannover, Essen, Chemnitz, Kaufhaus Wertheim und Weinrestaurant Kempinsky, Berlin, Sanat. Wehrwald in Todmoos, Staatl. Kurhaus Ems, Stadtgarten Rest. Stuttgart, Hotel Deutscher Kaiser, München etc.
Alleinvertreiber für die Schweiz:

Schwabenland & Co. A.-G., Zürich
Verlangen Sie Prospekte, Offerten und Vertreterbesuch.

JSOTTA
Vino Vermouth fino
Zu beziehen durch alle besseren Weinhandlungen und Likörfabriken.
Billards - Accessoires de billard
Marchandises de 1^{re} qualité. Prix modérés. 345a
Se recommande
Fr. Bærirwyl, Safenwil (Arg.)
Telephon Nr. 22

KOCH & UTINGER, CHUR
offerieren ab Lager:
BONBUCHER
Kellner-Check-Blocs
(für Gross-Restaurations-Betrieb)
1563 Muster-Offerte zu Diensten.

Ambrosia
wird als das **Feinste** in Speiseölen anerkannt.
Zum **Kochen für Salat und Mayonnaise**
Referenzen von erstklassigen Hotels, Ersatzöle weisse man stets für diese Marke wählen, um die besten Originalgebilde.
Ernst Hürlimann, Wädenswil

assemblée que, malgré les bruits qui avaient couru, la saison avait été très bonne et que les résultats enregistrés par sa compagnie étaient supérieurs aux précédents.

† Rodolphe de Weck. On annonce la mort, à l'âge de 66 ans, de M. Rodolphe de Weck, directeur de la Société des tramways de Fribourg et de la Compagnie Fribourg-Moral-Anet. M. de Weck était ingénieur diplômé de l'École centrale de Paris. Il présidait avec distinction la Commission technique de l'Union d'entreprises suisses de transports.

Changements de directions. Le conseil d'administration du Grand Hôtel Baer et Adler Palace à Grindelwald a nommé comme nouveau directeur, en remplacement de M. Arnel, démissionnaire, M. L. Baroni, qui fut directeur du Palace Hôtel des Alpes à Mürren. — M. Arnel a entrepris l'exploitation du Park-Hôtel Boubenberg à Spiez.

La T. S. F. à tous les étages. Le propriétaire d'un hôtel américain a été le premier à doter toutes ses chambres de casques et de haut-parleurs. Pour éviter que le haut-parleur de chaque chambre n'empêche les voisins de dormir, les murs ont été rendus imperméables aux sons par des procédés spéciaux. L'installation a coûté 10 000 dollars. Deux hôtels concurrents se trouvent maintenant obligés d'introduire la même innovation pour conserver leur clientèle.

Montreux. L'Hôtel Splendid et Restaurant Tonhalle, bâti en 1904 dans une situation centrale près du débarcadère, a subi au cours de l'hiver dernier d'importantes réparations. L'eau courante chaude et froide a été installée dans toutes les chambres et beaucoup d'appareils ont été munis de salles de bain avec toilette. Des améliorations ont été également apportées aux salles du Restaurant Tonhalle. Les deux établissements demeurent exploités sous la seule direction de M. M. Julien.

Flacons de sûreté. Pour éviter les terribles accidents provoqués par la similitude de flacons et dans lesquels des personnes, croyant prendre une boisson ou une potion inoffensives, ont absorbé du poison, les membres de la Société vaudoise des droguistes ont décidé de ne plus vendre d'acides minéraux dans des bouteilles ordinaires. Les acides chlorhydrique, nitrique et sulfurique seront livrés désormais dans des bouteilles de forme particulière et portant un garde-à-vous excluant toute possibilité de confusion.

Neuchâtel. Nous apprenons que M. Walter Busslinger, pendant de longues années chef de réception au Grand Hôtel St.-Cottard-Terminus à Lucerne, a assumé à partir du 1er mai la direction de l'Hôtel du Lac et Bellevue, S. A. à Neuchâtel. Cette maison d'ancienne renommée et fort bien située sera soumise l'hiver prochain à une restauration complète, pour être en mesure de répondre sous tous les rapports aux exigences actuelles du public voyageur. L'eau courante chaude et froide sera installée dans les chambres et quelques appartements seront munis de bains privés. Une modernisation de l'aménagement intérieur est également prévue.

Cours de vacances en Suisse romande. Du 4 juillet au 27 août 1927 auront lieu à l'Université de Genève un cours de langue et de littérature française et un cours élémentaire pratique de langue française pour com-méçants et élèves

peu avancés. — Du 14 juillet au 6 août sera donné à l'Université et Ecole supérieure de commerce de Neuchâtel un cours international de français avec conférences économiques, littéraires et historiques. — Du 14 juillet au 24 août auront lieu à l'Université de Lausanne des cours et conférences de langue française et de littérature française moderne, avec classe pratique et classe de phonétique.

Martigny. Le Conseil général de Martigny, réuni en assemblée annuelle le 22 avril, a pris connaissance de la gestion administrative et du fonctionnement des services industriels. Il a approuvé les comptes de 1926 et le budget de 1927. M. Robert Kluser, propriétaire des hôtels Kluser et Mont-Blanc, président de la Société des Hôtelières du Bas-Valais et de la Société vaudoise des Cafetiers, a été nommé président du Conseil général. Il a accepté cette charge et fait appel à la collaboration de tous les éléments de la population en vue de la prospérité de Martigny, qui ne saurait faillir à sa réputation de ville progressiste.

† Théo Rouge. Comme nos lecteurs ont pu le voir en fête de ce numéro, M. Théo Rouge, propriétaire de l'Hôtel Alpina (anciennement Pension des Fougères) à Caux-sur-Montreux, est décédé après une longue et douloureuse maladie à l'âge de 58 ans seulement. Le défunt était un hôtelier frès au courant de toutes les choses de sa profession, frès entendu aux affaires, grand travailleur, toujours servable et courtois. Il a contribué pour sa bonne part au développement de la station de Caux, à laquelle il était frès attaché. M. Théo Rouge a été pendant vingt ans membre de la Société suisse des hôteliers. Avec lui disparaît un excellent citoyen qui ne laisse que des regrets. Nous présentons à sa famille l'expression de notre profonde sympathie.

Pour l'embellissement de Lausanne. La Société vaudoise d'horticulture organise avec l'Union des sociétés de développement de Lausanne un concours de fenêtres, terrasses et balcons fleuris, du 15 juin à fin septembre. La décoration florale des façades devra être faite au moyen de plantes vertes et fleuries. Des récompenses seront distribuées aux participants les plus méritants. Les sociétés de développement de quartiers s'intéresseront à ce concours en mettant chacune à la disposition du jury un ou plusieurs prix destinés à récompenser des concurrents de leurs quartiers respectifs. L'inscription au concours est gratuite. Lausanne donne un excellent exemple. A qui le tour ?

Le Congrès international des Rotariens, qui jusqu'ici ne s'est tenu qu'une seule fois en Europe, aura lieu cette année à Ostende du 3 au 10 juin. On compte sur la participation de 8 000 personnes, provenant de 38 pays différents, dont 3500 des États-Unis arrivant à bord de sept paquebots spéciaux. Il y a maintenant de nombreuses sections du Rotary en Grande-Bretagne, en France, en Belgique, en Hollande, en Espagne, en Autriche et surtout en Italie. En Suisse, des Rotary Clubs existent à Genève, Yverdon, St-Gall, Genève, Lausanne, Lucerne, St-Moritz, Neuchâtel et Zurich. Il est évident que les congressistes des divers pays profiteront de leur voyage à Ostende pour effectuer en Europe des excursions plus ou moins longues, ce qui donnera

une animation sensible au mouvement touristique en été 1927.

Un nouvel office suisse. On s'occupe actuellement de l'organisation d'un Office suisse d'expansion économique, par la fusion de l'Office central des renseignements pour l'achat et la vente de marchandises à Zurich et du Bureau industriel suisse à Lausanne. Le premier de ces bureaux, fondé en 1908, a eu son activité paralysée pendant la guerre; le second a été créé en 1914 et celui de Lausanne en 1919. Le nouvel office recevra 150 000 francs par an de la Confédération, montant des subsides accordés auparavant aux trois bureaux, plus une subvention spéciale pour la participation à des foires suisses et étrangères. Le but essentiel de l'Office suisse d'expansion économique sera non pas de créer des industries nouvelles, mais d'aider les industries existantes à défendre leur place sur le marché international, comme on le fait dans les autres pays.

Bruxelles. Prochainement va être inauguré à Bruxelles un grand hôtel, le Résidence Palace, qui ne comprend pas moins de 160 appartements de cinq à douze pièces chacun, tous aménagés avec le plus grand confort. Dans cet hôtel, qui couvre une superficie d'un hectare et demi, il y a 44 ascenseurs. L'ensemble, formé de trois bâtiments, comporte un luxueux restaurant qui a été inauguré à Pâques, des salles de réunions, banquets, bals, etc., des salons de correspondance et de lecture, un bassin de natation, un théâtre. Un deuxième restaurant a été aménagé sur la terrasse qui couronne le bâtiment principal. L'hôtel possède un bureau de change, une salle blindée pour coffres-forts, des magasins d'articles d'alimentation et de fleurs, un grand salon de coiffure, une pharmacie, un dispensaire, un débit de journaux, un bureau de tabac, un bureau de poste, télégraphe et téléphone et un garage qui peut contenir 120 automobiles.

La Vme Fête des camélias, à Locarno, a débuté le 23 avril par un temps magnifique. Les rues étaient richement décorées. La « Piazza Grande » présentait un très joli coup d'œil avec son « château » servant de scène pour le « Miracle des camélias », dont la représentation a commencé à 15 h. 30 devant plusieurs milliers de spectateurs. Les 500 acteurs et figurants étaient tous tessinois, à l'exception de trois artistes italiens. Le spectacle a été frès applaudi. Le soir, la ville et les quais étaient illuminés. Le bal du Kursaal a eu une brillante réussite. — On évalue à 25 000 personnes le nombre des Suisses et des étrangers qui ont participé à la fête le dimanche 24 avril. A 15 heures a eu lieu la représentation du Festspiel, le « Miracle des camélias ». M. Motla, président de la Confédération, plusieurs conseillers d'Etat et la députation tessinoise aux Chambres fédérales assistaient à la représentation. L'ex-kronprinz allemand avait pris place sur le balcon de l'ancien palais du gouvernement. Dix-sept chars superbement ornés ont pris part au cortège. La bataille de fleurs a été frès animée. Les chemins de fer fédéraux et privés ont organisé plusieurs trains spéciaux. Cinq cents automobiles sont venues à Locarno pendant la journée de dimanche. Comme la veille, le temps était superbe.

Nouvelles sportives

La Ligue suisse de hockey sur glace, dans sa récente assemblée générale annuelle à Bâle, a passé en revue les manifestations de la saison écoulée et en a tiré les conclusions utiles en vue du développement de ce sport en Suisse. Elle a ratifié l'affiliation de cinq nouveaux clubs, ceux d'Adelboden, Celerina, Chillon - Collège (Montreux), Klosters et Zuoz. Le Berne H. C. a donné sa démission. Un comité d'honneur a été constitué pour liquider les questions litigieuses survenant dans l'application de la règle de l'amateurisme. Deux comités régionaux: l'un pour la Suisse allemande et l'autre pour la Suisse française, ont été nommés pour trancher les questions d'ordre secondaire. Sur la proposition du comité central, l'assemblée a décidé de ne pas autoriser des étrangers à diriger des tournois en Suisse. Le calendrier des prochains tournois sera établi dans le courant de l'été. L'Assemblée a pris diverses mesures en vue des jeux olympiques. C'est ainsi que 25 joueurs seront sélectionnés pendant l'été; ils devront se soumettre à un entraînement régulier et feront l'hiver prochain, avant la sélection définitive, de nombreux matchs d'entraînement. La prochaine assemblée générale aura lieu à Genève.

Légations et consuls

Etats-Unis. Le gouvernement des États-Unis a accordé l'exequatur au nouveau consul honoraire de Suisse à New-York, M. Schwarzenbach-Froehlicher, de Zurich.

Lituanie. Le nouvel envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de Lituanie à Berne, M. Sidzikauskas, a remis ses lettres de créance au Président de la Confédération.

A l'ambassade de France. Le « Journal officiel » français publie le décret suivant: « M. Hennessey, député, est maintenu en mission temporaire en qualité d'ambassadeur et envoyé extraordinaire de la République française à Berne. — M. Hauleteuque, secrétaire d'ambassade de 2e classe à Berne, est chargé des fonctions de 1er secrétaire à l'ambassade de Constantinople. — M. de Roux, conseiller de 3e classe, faisant fonction d'attaché à l'ambassade de Berne, a été chargé des fonctions de 2e secrétaire à la même ambassade.

Recettes pratiques

Tuez les mouches! Songez qu'une seule d'entre elles en donne 10 millions par ponte et peut, dans une période de six mois d'existence faire éclore, — tenez vous bien! — cinq trillions 600 milliards d'individus! Elle dépose ses œufs dans les fosses d'aisance, les puitsards et sur les fumiers. Arrosez-les bien vite d'huile de schiste. Ils seront détruits. — Que de maladies et d'inconvénients vous aurez évités!

DERNIER PERFECTIONNEMENT



Lavabo „Simplon“

en grès, avec batterie „Monobloc“ combinée au vidage extérieur (système breveté) Installation recommandée pour Hôtels, Pensions, etc.

GETAZ, ROMANG, ECOFFEY S. A.

LAUSANNE, GENÈVE, VEVEY

Articles sanitaires
Dallages et revêtements céramiques en gros
Exposition permanente

Neuchâtel Châtenay

se trouve dans les bons Hôtels

Keller's Sandschmierseife

das vorteilhafteste und billigste Putzmittel für den Hotel-Bedarf. — In Zubern von 50 kg an franko.

CHEMISCHE FABRIK STALDEN
(Emmental)

Goldene Medaillen, Basel 1921, Luzern 1923, „Hors Concours“ Burdorf 1924.

POLEN

BETEILIGUNG

an einem Palace-Hotel od. Palace-Sanatorium für Lungenkranke, behufs Vergrößerung.

Auskunft erteilt die Administration der Hotel-Revue, wo auch nähere Daten, Beschreibung und Photographien des betreffenden Objektes zu sehen sind. [2035]

ES IST EIN GLUCK

dass es noch viele selbständige und selbstdenkende Menschen gibt, die für ein gutes Glas Wein volles Verständnis bewahrt haben. Und ein Vorteil für die Allgemeinheit, dass sie auch wünschen, ihren Gästen stets „reinen Wein einzuschicken“.

BESTE QUELLE FÜR QUALITÄTSWEINE:

TRUSSEL, MERIAN & Cie.

(vorm. TRUSSEL & Cie.) **BERN u. MORGES** (vorm. TRUSSEL & Cie.)

Waadtländer- und Walliser-Weine / Dôle de Ston
Feine französische Weine

Wiskemann

PARADEPLATZ · ZÜRICH

Schwer versilberte Bestecke und Tafelgeräte, sowie Nickelwaren für Hotels, Restaurants und Konditoreien

Abgabe von Leibbestecken

insetate in der „Hotel-Revue“ haben stets den grössten Erfolg!

Burgermeisterli

bellebter Apéritif



Nur echt von: **E. Meyer, Basel**

Kochherde



GEBR. KREBS OBERHOFEN THURNESEE

SÜSSWASSER



UND **MEER-FISCHE** ALLER LÄNDER BEZIEHEN SIE VORTEILHAFT VON **J. WILDI COMESTIBLES BRUNNEN** TEL. 100

Hotel-Wächerei

fertigt als Spezialität

Maschinenfabrik & Glesserei NESTAL A.-G.

NETSTAL (Kt. Glarus)

Erstklassige

Musik-Kapellen

in jeder Besetzung, deutscher, holländischer, ungarischer, russischer Provenienz und verschiedener Attraktionen, vermittelt zu jeder Zeit unter günstigen Bedingungen

Konzertagentur Bartha, Schillerstrasse 26, München
Telephon 50138

Hotel mit 150 Betten, Zentralheizung, Sommer- und Wintersaison, sucht per Juni:

1 Chef de cuisine

1 Pâtissier

Offerten, nebst Gehaltsansprüchen von nur ersten Kräften erwünscht, unter Chiffre H. 201 an die Schweizer Hotel-Revue, Basel 2.

SWISS CHAMPAGNE

la plus ANCIENNE MAISON SUISSE

Fondée en 1811 à Neuchâtel

EXPOSITION DE BERNE 1914
MÉDAILLE D'OR
avec félicitations du Jury

Hotel - Sekretär - Kurse

Gründl. und prakt. Ausbildung in allen kommerziellen Fächern (Bureau- und Verwaltungsdienst) der mod. Hotel- und Restaurantbetriebsricht. — Freie Wahl der Fächer. — Jeden Monat beginnen neue Kurse. — Man verlange Prospekt H. von 4618

Gademans Fachschule, Zürich, Gessnerallee 32

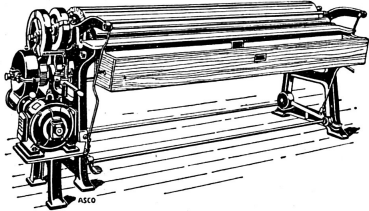
A.-G. Möbelfabrik Horgen-Glarus in Horgen

Vorteilhafteste Bezugsquelle in

MOBILIAR

für Restaurants, Cafés, Speise-Säle, Vestibüles etc. 476

Ad. Schulthess & Co., Zürich
Wäschereimaschinenfabrik



Schön geplättete Wäsche

erhöht die Annehmlichkeit Ihrer Gäste. Mit der abgebildeten Plättmaschine, gebaut nach den neuesten Erfahrungen, mit elektr. Heizung und eingebautem Elektromotor, verleihen Sie Ihrer Wäsche Glanz und Wärme. Mit Offerte stehen wir zu Diensten.

Hospes

Das Closepapier für Ihr Hotel, garantiert 400 Coupons in der Grösse 12x14,5 cm, tadelloser perforiert. 100 Rollen Fr. 37.50. Kiste gratis. Franko nächste Talbahnstation.
G. Kollbrunner & Co., Bern, Papierhandl., en gros.

Wanzen

vernichtet jedermann leicht mit dem pat. „Vulkan-Gas“, absolut sicher und radikal. Dieses Mittel wird wie eine Kerze am Docht im Zimmer angezündet. Die sich dann entwickelnden Gase üben das Ungeziefer in den kleinsten Fugen und Ritzen, denn sie dringen überall hin, wo Luft ist. Jeder Misserfolg ist darum ausgeschlossen. „Vulkan-Gas“ ist amtlich geprüft, absolut gefahrlos und unschädlich für die Einrichtung. Unmerklich für andere anzuwenden. Der Raum kann sofort wieder bewohnt werden. Ein Zeugnis von Tausenden:
„Wir haben letztes Jahr in einer grossen Anzahl von Zimmern das „Vulkan-Gas“ zur Vernichtung von Wanzen angewendet und sind mit dem Erfolg vollständig zufrieden. Das Mittel ist einfach anzuwenden und das Beste, das wir bis heute gefunden haben.“
Bern, 15. Februar 1927.
Gips- und Malergesellschaft Bern.

Ein „Vulkan-Gas“ kostet Fr. 4.50, direkt verpackt, gegen Nachnahme, und ist berechnet für ein Zimmer mit Betten. Gebrauchsanweisung liegt bei. Prospekt auf Verlangen gratis. — Alleinvertriebsstelle für die Schweiz: **Bilger & Co.**, Herberggasse 1, **Basel**
Wo alles andere versagt, hilft „Vulkan-Gas“.

DUFF'S
Whisky

le meilleur
Scotch Whisky

Demandez échantillons aux agents
exclusifs pour la Suisse

LAMBERT PICARD & CO.
LAUSANNE

Wir offerieren
Ihnen:

Arrivée-Départ-Bücher
Fremden-Bücher
Weck-Bücher

ab Lager

1563

KOCH & UTINGER, CHUR

Nerven-Heilanstalt
„Friedheim“
Zihlschlacht (Thurgau)
Eisenbahnstationen: Amriswil
Bischofszell-Nord

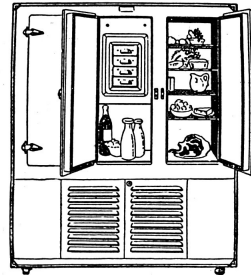
Nerven- u. Gemütskranke

Sorgfältige Pflege. - Gegründet 1891
Drei Aerzte. - Telefon Nummer 3

Chefarzt und Besitzer:
Dr. Krayenbühl

REVUE-INSERTATE
sind nie erfolglos

**GEBRAUCHT NUR
FRISCHE
LEBENSMITTEL**



Kühlung ist der einzige Weg, die
Lebensmittel frisch zu halten vom
Einkauf bis zum Verbrauch.

Der Frigidaire macht es heute
möglich in Handel und Gewerbe,
trockene Kälte zu erzeugen und
vom Anfang bis zum Ende des
Jahres automatisch zu halten. Nur
trockene Kälte vermeidet das Ver-
derben der Vorräte.

Kein Eis, keine Chemikalien, keine
Bedienung von Mechanismen.
Elektrischer Strom, der automa-
tisch u. sparsam verbraucht wird,
ist alles, was nötig ist.

Eine Vorführung wird Sie über-
zeugen. - Modelle für alle Ge-
werbe, die Kälte benötigen, sowie
auch für den Haushalt.

Verlangen Sie Spezialbroschüre No. 9

APPLICATIONS ELECTRIQUES S. A.

Frigidaire

ZÜRICH, Bahnhofstrasse 58
Tel.: Selnau 57.28

GENÈVE, Boulevard Helvétique 17
Tel.: Stand 46.72

Frigidaire

ELEKTRISCH-AUTOMATISCHE KÜHLUNG

PRODUKT DER GENERAL MOTORS



Lichtechte
Vorhangstoffe
SCHOOP & CO.
Zürich Usterstr.

Muster und Preisliste auf Verlangen

GLANZ-ETERNIT

Moderne
Wandverkleidung
für
Badezimmer

und als Rückwände hinter

Zimmertoiletten

für Veranden, Restaurants, Haus-
eingänge, Korridore. Sehr dekora-
tives Material, sauber, hygienisch,
unempfindlich gegen Kälte, Feuch-
tigkeit und Hitze. Glanz-Eternit
wird in verschiedenen Farben her-
gestellt.

Prospekt u. Kostenvoranschläge
unverbindlich durch

Glanz-Eternit A.-G., Niederurnen
Kt. Glarus



Les envois se font en cartons de 5 dz. port dû, mais
fragile à notre charge, et caisses de 30 dz. franco.

STÖCKLI & ERB
„SEZ“ Apparatefabrik
Küsnacht (Zch)

Wir fabrizieren die in jeder Be-
ziehung vollkommensten und
preiswertesten Apparate für
Hotels und Restaurationen

U. A.
**SPÜLTISCHE
TOILETTEN
CLOSETS
BÄDER
HEISSWASSERAPPARATE**



Verlangen Sie Preisliste oder geben Sie uns Ihre
Wünsche bekannt, wir werden Ihnen mit Vor-
schlägen und Offerten dienen.

Berücksichtigt bei Euren Einkäufen stets
die Inserenten der Schweizer Hotel-Revue



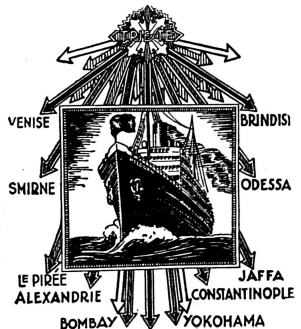
Langenthaler-Senf

zu **Fleisch**
Saucen
und **Salaten**

eine wahre Delikatesse!

Ableitende Fabrikant: Helvetia Langenthal.

LLOYD TRIESTINO



Generalagentur für die Schweiz:
„Schweiz-Italien“ A.-G.
Reise- und Transportgesellschaft
Sitz: **ZÜRICH** Bahnhofstrasse 80
Filialen u. Agenturen auf allen grösseren Plätzen der Schweiz
Besorgung von Plätzen. — (Auskunft u. Beratung kostenlos)

Offene Stellen :: Emplois vacants
Tarif pour insertion... Non-sociétaires... Sociétaires...

Les offres pour les insertions suivantes sous numéro doivent être adressés à

Hôtel-Bureau Bâle

- Nr. 7064 Alleinloch, sofort. Jahresstelle, Bahnhofbuffet, Ostschweiz.
7066 Sekretärin, Oberkellner, Zimmerkellner, 2 Saaltöchter, 1 Lingère...

Les offres pour les insertions suivantes sous chiffre doivent être adressés à la Revue Suisse des Hôtels Bâle

- Aide de réception: Anglais, fils d'hôtelier, 22 ans, ayant fait un stage de 12 mois à l'Hôtel Savoy à Londres...
Chef de cuisine, muni de bonnes références, est demandé par hôtel 1er ordre...

Les offres pour les insertions suivantes sous chiffre doivent être adressés à la Revue Suisse des Hôtels Bâle

Bureau & Réception

- 7503 Saucier, Economat-Gouvernante, Zimmermädchen, Chef de réception, Casseroier, Hotel 155 Betten, Sommersaison, Entrennemacher, etc.
7508 4 Chefs de rang, 3 Chefs d'étage, 3 Repasseuses, Laveuse, Cuisinière à café, Concocteur de nuit, Aide-Economat, etc.

Les offres pour les insertions suivantes sous chiffre doivent être adressés à la Revue Suisse des Hôtels Bâle

Stellengesuche :: Demandes de Places

- Jusqu'à 4 lignes - Chaque ligne en plus, 50 centimes.
Première insertion (maximum 4 lignes) Fr. 3.- Fr. 4.-
Pour chaque répétition non interrompue Fr. 2.- Fr. 3.-
Les lettres-postes ne sont pas acceptées en paiement...

Voir suite page suivante

Fachausstellung für das Schweizerische Gastwirts-Gewerbe

Zürich 4.-26. Juni 1927

Leiterin gesucht

für neues Detailgeschäft der Lebensmittelbranche in Amsterdam. Branchierpraxis nicht Bedingung. Gute Kenntnisse der holländischen Sprache dagegen erforderlich. Nur bestmögliche Bewerberinnen richten ausführliche Offerten mit Zeugniskopien, Bild und Gehaltsansprüchen unter Chiffre P. 11978 A, an Publicitas, Basel. (5565)

Fils d'Hotelier, ayant bonne éducation (études supérieures), connaissant les travaux d'Hotel, cherche

place de Volontaire

Aldo de réception, éventuellement Volontaire-sommelier. — S'adresser à Jean Feuz, Cheval Blanc, Chaux-de-Fonds. (20625)

Hotelfachmann

sucht leitende Stellung mit finanzieller Beteiligung an bestehendem Hotelbetrieb mit Sommer- und Wintersaison. Geht. Offerten unter Chiffre R. T. 2061 an die Schweizer Hotel-Revue, Basel 2.

Grosses Hotel in St. Moritz

sucht für kommende Sommersaison zwei tüchtige, selbständige

Caissières-Restaurant-Controlleusen

Deutsch, franz. wenn möglich Ital. Sprache erwünscht. Seriose Bewerberinnen wollen Offerten nebst Zeugniskopien und Photo einreichen unter Chiffre B. T. 2062 an die Schweizer Hotel-Revue, Basel 2.

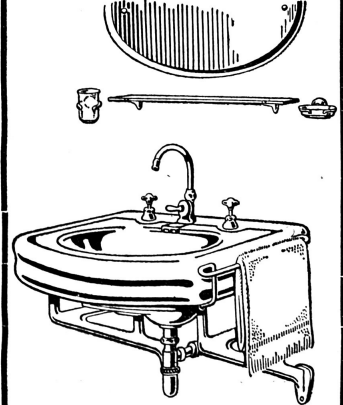
Maître d'Hotel

Italien, 37 ans, Restaurateur, connaissant les quatre langues à la perfection, références de tout premier ordre, cherche place d'été ou à l'année. Ecrire à Socrate Monti, 15, rue des Archidés, Monte Carlo. (20655)

TROESCH & Co, A.-G.

Zürich BERN Antwerpen

Fabrik sanitärer Apparate



Hotel-Zimmer-Toilette TRIUMPH

aus schwerem Feuerlon mit neuer verdeckter Mischbatterie für Kalt- und Warmwasser, Modell Troesch.

Neue glatte Toiletten Garnituren

† Musterschutz No. 40002.

Verheirateter Metzger

Deutscher mit Metzgerdiplom, sehr tüchtig, treu und arbeitssam. Spezialist für feine Würstwaren, sucht ab Herbst passende Stelle als Hotel-Metzger etc. — Geht. Offerten Hauptpostlagerkarte Nr. 516, St. Gallen 1. (P. 1294 O) (5567)

Hotel-Pension

(25 Betten). Sich wenden an P. 1929 S. — Publicitas, Sion. (P. 1929 S.) (5568)

On cherche place pour

apprenti-cuisinier

S'adresser à l'Orphelinat de Belmont - Boudry (Neuchâtel). (P. 939 N) (5569)

A vendre à Genève

Immeuble avec Hôtel

Quartier de la gare, Capital nécessaire pour traiter frs. 100,000. — S'adresser sous Chiffre C. 21695 X à Publicitas, Genève. (C. 21695 X) (5570)

Zwei junge, tüchtige Servier-töchter, deutsch u. französisch sprechend, wünschen

Stelle

auf 15. Mai in nur gangbares Restaurant, eventuell auch für den Saal. Offerten unter Chiffre JH 1035 Fr. an die Schweizer Annoncen A. G. Frauenfeld. (JH 1035 Fr. (6069))

Vorzügliches

Trio

Klavier, Violine, Cello (Jazz-band), sucht Engagement für die Sommersaison. — Grieses, klassisches und modernes Repertoire. Prima Referenzen. — Offerten unter Chiffre S. R. 2049 an die Schweizer Hotel-Revue, Basel 2.

Chef de cuisine

Bon caractère, sobre, meilleures références, Suisse et étranger, cherche place de saison dans hôtel de 1er ordre de Suisse romande. Ecrire sous Chiffre J. 85428 X à Publicitas, Genève. (P. 85428 X.) (5574)

On cherche

pour Genève, pour mai, valet de chambre maître d'hôtel capable et muni de bonnes références. Ecrire sous chiffres P. 47163 X. Publicitas, Genève. (P. 47163 X.) (5573)

Junges Ehepaar

(25½ Jahre alt), sucht auf kommende Saison passende Stelle in Hotel für

Küchen- oder Zimmerdienst

Offerten mit Lohnangabe an Otto Künzli, Rosenheim, Wil (St. Gallen). (20599)

Erstkl. Trio. — Frei sofort.

Klavier, Violine, Cello (Jazz). — Frei für Café, Hotel, am liebsten Saisonstelle. Garantie für absolut erstkl. Konzert- und Tanzmusik. Sehr gute Zeugnisse und Referenzen. Mässige Gageansätze. — Detaillierte Offerten bitte zu richten an Chef d'Orchestre, La Chaux-de-Fonds, Serre 161.

Berücksichtigt die Inserenten dieses Blattes

Ganz erstklassiges Hotel-Orchester

den höchsten Ansprüchen genügend, klassisches und modernes Konzert- u. Tanzrepertoire, sucht Sommerengagement. Offerten mit Gehalts- und Dienstangabe erbeten an Elsbeth Kugelberg, Trièr u. d. Mosel, Paulstrasse 21. (2063)

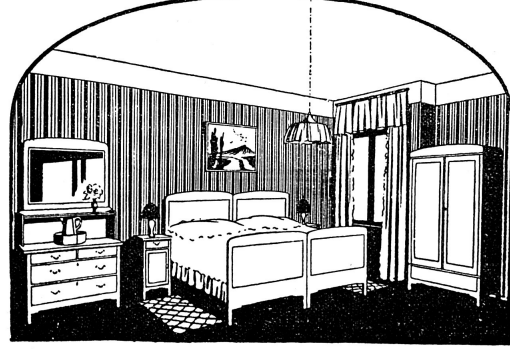
Direktion

gesucht von jüngeren Fachmann, Schweizer, ledig, gut präsentierend und in allen Tönen praktisch erfahren. Erstkl. Verbindungen. Referenzen führender Hotels des In- und Auslandes. Kanton oder Einlage möglich. — Geht. Offerten unter Chiffre M. D. 2039 an die Schweizer Hotel-Revue, Basel 2.

Fade Suppen?

Maggi's Würze hilft zuverlässig!

Dieses Hotel-Schlafzimmer



verarbeiten wir in verschiedenen Holzarten komplett von Fr. 335.— aufwärts, ohne Bettinhalt. Man verlange unsere Offerte unter Angabe der Anzahl Zimmer.

Möbelfabrik J. Meer & Cie. Huttwil

Hôtel de Passage

av. dernier confort, situé de préf. dans ville principale Suisse romande. — Ecrire sous chiffres O. F. 34953 L. à Orell Füssli-Announces, Lausanne. (O. F. 34953 L.) (4135)

Gesucht für die Sommersaison tüchtiger Chef de réception

der die drei Hauptsprachen in Wort und Schrift beherrscht. Anmeldungen, unter Erwähnung der Gehaltsansprüche und Beilage von Zeugniskopien und Photo-graphie unter Chiffre OF 950 NR an Orell Füssli-Announces, Zürich. (7136)

Jüngere Tochter

welche das Kochen gerne erlernen möchte, sucht Stelle in Hotel oder Pension. — Französische Schweiz vorgezogen. Lohn Nebensache. Gute Behandlung vorausgesetzt. — Geht. Offerten erbeten unter Chiffre O. F. 8811 A, an Orell Füssli-Announces in Basel 1.

Möbel-Polierer

Spezialist

empfiehlt sich für Reparaturen, aufpolieren, umbeizen oder wischen von Möbeln. Teller. Komme ins Haus. 2077 S. A. Lischer, Baselsstrasse 48/B, Luzern. (K521L)

SUISSE FRANCAISE

allemand, anglais, steno-dactylo, cherche emploi au pair dans bureau d'hôtel. — Ecrire sous Chiffre R. 63907 à Publicitas S. A., Vevey. (P. 63907 Y) (5575)

Koch-Volontär

der 2jährige Lehrzeit mit Erlöse absolvierte (5576)

sucht Stelle

in gutem Hotel oder Restaurant. — Offerten unter Chiffre X 3163 Y an Publicitas Bern.

On désire placer comme

Apprenti Cuisinier

un garçon de 15 ans, ayant déjà quelques notions de cuisine. — Adresser offres sous Chiffre M. 85591 X. Publicitas, Genève. (P. 85591 X.) (5577)

Tafeläpfel

Kalifornische Luxusware, wie frisch vom Baum, direkter Import in Kisten von 22 bis 23 kg à Fr. 22.— per Kiste, liefert prompt unfr. per Nachn. G. Burkler, Unt-Entfelden bei Aarau. (P. 1149 A) (5578)

Confiseur - Pâtissier

in allen Teilen des Bundes bewandert, sucht Stelle als Aide de cuisine-Pâtissier. Prima Zeugnisse stehen zu Diensten. — für Jahresstellen. — Offerten sind zu richten an E. Küpfer, Post 22, St. Immer. (5579)

JAZZ-BAND-ORCHESTER

für Dancing sucht Engagement für die Saison. — Offerten an Case Postale 5200, Lausanne. (3813 L.)

Chef de réception-Secrétaire-caissier

expérimenté, cherche situation, Suisse ou étranger. Offres sous Chiffre C. D. 2074 à l'Hotel-Revue, Bâle 2. 2074k

Umständehalber ist in bekanntem Kur- und Sportplatz 1 kompl. möbliertes, la. rendelerender

Gasthof-Pension

an guter Lage, mit 14 Fremdenbetten, äusserst günstig zu verkaufen. Anzahlung 17,000 Fr. Kühns Hotel-Agentur, Bahnhofstrasse 106, Zürich 1. (2081)

Schweizer Hotelier-Verein

Zentralbureau

Vorrätige Hotel-Geschäfts-Bücher:

- Recettenbücher (Hotel-journal, Main courante)
- Rekapitulationsbücher
- Kassabücher
- Memoriale
- Hauptbücher
- Bilanzbücher
- Konto-Korrenzbücher
- Unkostenbücher
- Journal-Hauptbücher
- Gästebücher (für kleinere Pensionsbetriebe)
- Kellerkontrollen
- Fremdenbücher
- Bonbücher

Mässige Preise!

Musterbogen gratis zur Einsicht.



Demoiselle

de 35 ans, cherche place de

Directrice ou gérante

d'un hôtel-pension home, etc., s'intéressant à une reprise éventuelle. Ecrire sous Chiffre OF 2212 N à Orell Füssli-Announces, Neuchâtel. (4137)

Occasion

Ein

Renault Limousine

6-7Plätzer, sehr stark, mit allem Komfort ausgerüstet, aber älterer Jahrgang, passend für Berghotel, ist mit günstigen Zahlungsbedingungen zu 2500 Franken zu verkaufen. Offerten unter Chiffre Z. C. 1257 be-richtet Rudolf Mosse, Zürich. (Z. 1267 c.) (3099)

Jeune Monsieur

(marié), 30 ans possédant bonne instruction, présentement bion, musicien, connaissant les 4 langues, jusqu'ici représenté de commerce à l'étranger, cherche place dans bon hôtel pour commencer la carrière hôtelière. Faire offres sous Chiffre W. S. 2064 à la Revue suisse des hôtels à Bâle 2.

Welches Hotel engagiert über die Sommer-Saison zute

Pianistin

für Tanz- und Unterhaltungsmusik. Gute Gesellschafterin. Vier Sprachen, Besch. Anspr. J. Schmid, Bern, Greyselstrasse 19. (20665)

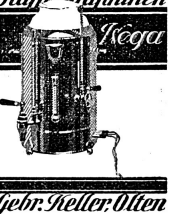
Küchenchef

erste Kraft, Auslandspraxis, sucht Saisonstelle. — Offerten unter Chiffre W. R. 2069 an die Schweizer Hotel-Revue, Basel 2.

Musik

Feines DUO

(Piano, Geige) für sofort oder Saison frei. — Ecrire sous Chiffre B. D. 2152 an Rudolf Mosse, Basel 1. 3093



Sanatorium im Hochgebirge mit Jahresbetrieb (35 Betten), sucht auf 1. Juni tüchtige

Chef-köchin

Fachkenntnisse zur Führung einer Diätküche unbedingt erforderlich, Geht. Offerten mit Zeugniskopien, Angabe von Referenzen und Gehaltsansprüchen unter Chiffre S. M. 2056 an die Schweizer Hotel-Revue, Basel 2.

Orchestre

1er ordre, libre pour saison d'été. — Ecrire sous A. 3677 L. Publicitas, Lausanne (5571)

Junge homme, 25 ans, présentement bien, très bon comptable, connaissant français et allemand, cherche place comme

Secrétaire

dans hôtel, pour saison. — Adresser offres sous chiffres K. 85227 X. à Publicitas, Genève. (P. 85227 X.) (5566)

Erdbeeren

„Fräulein, bringen Sie mir bitte Erdbeer-Confiture zum Morgenessen! die Gestrige war so gut und fein.“
„Mein Herr, das ist Roco-Confiture“. Im Hotelbetrieb bewähren sich die 12 1/2 kg-Eimer immer mehr.

Roco-Confituren sind ausgezeichnet!

Roco die neue Marke für Confiture und Conserve Rorschach

Friedrich Bill

Stampfenbachstrasse 3 Zürich I

Küchen- und Konditorei-Maschinen und Geräte. Komplett Küchen-Einrichtungen.

Glaces-Artikel

Schlagmaschine „Flex“
mit eingebautem Motor, an jede Lichtleitung anschliessbar.

Tennisplätze

modernster Ausführung mit Spezial-Tennismergel.

Auffrischung bestehender Plätze besorgt prompt das Spezialgeschäft

E. SUTTER, Gartenbau, BASEL
Lehenmattstrasse 122

Verlangen Sie bitte Offerte und Prospekte.

Teppichhaus Schuster & Co.

St. Gallen — Zürich
Fabrik

Unsere Spezialität:
Bewährte Hotel Qualitäten

Gesucht
solider, zuverlässiger

Küchenchef

für kleineres Hotel mit Restauration im Oberrhein (Sommer- und Wintersaison), sowie

Wäscherin

Offerten mit Gehaltsansprüchen unter Chiffre C. D. 2080 an die Schweizer Hotel-Revue, Basel 2.

IHR GEWINN

mehrt sich, wenn Sie die Hotel-Revue als Insertionsorgan benützen

Landverkauf

Zirka 18,000 m² Land (Wiese und Strandwald), in prachtvoller, freier Lage am Luganersee, ganz besonders geeignet zur Errichtung eines Strandhotels. — Nähere Auskunft erteilt Chiffre OF. 2209 N. an Orell Füssli Annoncen, Neuchâtel. (4138)

Zu verkaufen:

Schweiz. Wein - Import Gesellschaft A. - G. Basel

Telephon: Safran 2224 Reinacherstrasse 10

TISCH- UND FLASCHEN - WEINE
ELSÄSSER - MARKGRÄFLER - TIROLER
BORDEAUX - BURGUNDER - RHEIN - MOSEL
WALLISER - WAADTLÄNDER - NEUENBURGER
SÜSSWEINE - CHAMPAGNER - ASTI
SPIRITUOSEN - LIQUEURS - SIRUPS
SPEISEÖLE etc.

Alleinverkauf für die ganze Schweiz der:

BORDEAUX-WEINE von J. Lebègue & Cie.	in CANTENAC-MARGAUX (Médoc)
RHEIN- & MOSEL- „ P. J. Valkenberg	WORMS a. RH.
MALAGA „ Hijos de M. A. Heredia	MALAGA
COGNAC BRIAND „ Boutillier, Delaurière & Co. Succrs	COGNAC
WHISKY „ John Begg Ltd.	GLASGOW
CHAMPAGNER „ Gérard de Recondo	EPERNAY

Man verlange unsere Preisliste und Proben.
Eisenbahn-Anschluss-Gelände

EIGENE WEINTRANSPORT-EISENBahnWAGEN

GESUCHT

für Jahresbetrieb
Generalgouvernante
arbeitsame, tüchtige Person,
Aide de Cuisine
gelernter Pâtissier,
Kochlehrjunge
gebildeter Jüngling aus guter Familie mit guter Schulbildung. — (Gel.) Offerten unter Chiffre B. R. 2078 an die Schweizer Hotel-Revue, Basel 2. 2078

In der Führung grosser Wirtschaftsbetriebe durchaus versierter, erstklassiger

kaufmännischer Leiter

sucht entsprechenden Wirkungskreis, nur in Jahresstellung. Beste Referenzen. Sanatoriumbetrieb im Hochgebirge oder Süden bevorzugt. Angebote unter Chiffre G. L. 2072 an die Schweizer Hotel-Revue, Basel 2. 2072 s

Glauben Sie nicht, dass ein Inserat in der ‚Revue‘ auch Ihnen nützen wird?

Lampenschirme

werden wirklich billig und prompt angefertigt (saubere Arbeit).
Frau Naus, Luzern, Mühlentplatz 14, I. Etage. (6008)
(H. 20551 L.Z.)

Zu kaufen gesucht

Nette, gebrauchte, aber guterhaltene
Waschmaschine
einer 1 guterhaltene
Waschmaschine
möglichst elektr. Antrieb, 30–35 kg. Trockenwäsche. In Betracht kommt nur sehr praktisches System.

20 - 25 unbeschädigte Waschgarnituren
aus bestem Fayence, möglichst grosses Format.
Offerten sind zu richten an Jean Haecy, Import A. G., Basel 18. (2011)

Hotel-Pension

1000 M. u. M. Jahresbetrieb mit 2 Saison. 50 Betten. Massiver Bau. Gut eingerichtet. (Gel.) Anfragen unter Chiffre B. R. 2041 an die Schweizer Hotel-Revue, Basel 2.

Ihr Hotel ist stets besetzt

wenn Sie in Ihren Zimmern Waschtische mit fliessendem temperiertem Wasser haben

BAMBERGER, LEROI & CO., ZÜRICH
Aktien-Gesellschaft
Fabrik sanitärer Einrichtungen

Votre hôtel sera toujours au complet

si les lavabos avec eau courante et tempérée sont installés dans toutes vos chambres

BAMBERGER, LEROI & CO., ZÜRICH
Société Anonyme
Fabrication d'appareils sanitaires

IMOBERSTEG & CIE. A. G. S. A.

LEINENWEBEREI **Huttwil** TISSAGE DE TOILE

Hotelwäsche mit Namenswebung
Linges d'Hôtel avec inscription

Occasion

Zu verkaufen eine
Passiermaschine „Wema“
nur einige Male gebraucht, mit 2 Zylindern (1 noch in Original-Packung), sonstiger Preis Fr. 122.50, zu nur Fr. 80.—, Anfragen unter Chiffre K. R. 2022 an die Schweizer Hotel-Revue, Basel 2.

Tornado A.-G. Bern

Geschirr-Abwasch-Maschinen
„Tornado“ und „Simplon“

Heisswasser-Boiler

elektr. Occasion.
(1000 Liter, System Sauter)
Modell 1925, einstückig
zu verkaufen
Off. sub. Chiffre B. L. 5225 an Rudolf Mosse, Basel 1. (3095)

Direktor

gesucht für Palace-Hotel Mürren. Antrittstermin spätestens 1. Juni. Es können nur Bewerber berücksichtigt werden, die schon leitende Posten innegehabt haben. Offerten mit Gehaltsansprüchen an L. Baron, Chalet Roten, Interlaken. Persönliche Vorstellung nur auf spezielle Einladung zulässig. (5572)

Achtung!

Sehr schönes, in geschützter Lage gelegenes

HOTEL

mittlere alpine Lage, mit schöner Aussicht auf See und Alpen, ist umständlicher preiswürdig zu verkaufen, Rendite nachweisbar. Geschäftsinhaber können bedeutend verbessert werden. Uebernahme für Sommersaison. — Offerten unter Chiffre H 3124 Y an Publicitas, Bern. (5572)

HOTEL-VERKAUF

Altershalber erstklassiges, renoviertes Haus mit über 100 Betten in bevorzugter Lage (Zentralschweiz), allen Ansprüchen der Neuzeit entsprechend, mit modernsten Fliessendwasserinstallationen. Nötig. Kapital 200,000.— Offerten unter Chiffre E. G. 2070 an die Schweizer Hotel-Revue, Basel 2.

Inserate in der Hotel-Revue haben weiteste Verbreitung und sichern Erfolg!

Concierge-Conducteur-Chauffeur

(gel. Mechan.-Elektr.), 30 Jahre, gross und gut präsent, Englisch, Franz., absolut zuverlässig, sucht Stelle Referenzen. Offerten unter O. 3812 an Publicitas, Lausanne. 5561

la. Orchester

für Sommersaison frei, gewöhnlichfalls auch als Duo (Klavier und Violine), ausgezeichnet einestückig, grosses Repertoire. — Offerten unter O. F. 899 Z. an Orell Füssli Annoncen, Zürich, Zürcherhof. (4141)

Office oder als Hausbursche

Offerten an Otto Leon, Schaffhausen, Neustadt 67. (6070) (J. H. 119 S.)

Rideaux et étoffes tapis et couvre-lits

Emil Eigenmann
Téléphone 4067
St-Gall

Tüchtiger Silberschmied

verheiratet, 36 Jahre, kinderlos, selbständig im Schleifen, Polieren, Wiederversilbern von Hotelsilber, perfekt in allen Reparaturen, sucht passenden Wirkungskreis. — Offerten unter S. G. 429 an Rudolf Mosse, Stuttgart. (Scot. 377) (3100)

Bonbücher

Erstklassiges Schweizer-Fabrikat

Folioformat, 1680 Bons in 5 verschiedenen Farben sowie

Taschen - Bonbücher

offeriert zu billigsten Preisen

Schweizer Hotelier-Verein
Zentralbureau
Bitte Muster zu verlangen